

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 6.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 6 FEVRIER 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou à "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Le héros de Chateauguy.—Paul Tahourenché, grand-chef des Hurons, par Ahatsistari (suite).—Nos gravures : Le nouveau juge-en-chef de la Cour Suprême ; Le duc et la duchesse de Cumberland ; Le mariage du roi des Pays-Bas.—Revue de la semaine. Histoire de l'île-aux-Coudres, par l'abbé Alexis Mailoux (suite).—Un poète canadien apprécié en France.—Les femmes.—La bande rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Le zouave trappiste.—Une anecdote sur Berlioz, par Georges Petit.—Les débuts de M. Dufaure au barreau.—Choses et autres.—Mélanges.—Le jeu de dames.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Le duc de Cumberland ; La princesse Thyra de Danemark ; L'hon. William-Johnston Ritchie ; La princesse Emma de Waldeck ; Sa Majesté Guillaume II ; Montréal : Près des pins, dans le parc de la montagne ; Winnipeg : Poste pour la traite au fort Garry ; "Sauvons-nous !" ; Courses en yacht à patins sur la glace ; Amour maternel.

LE HÉROS DE CHATEAUGUAY

Un comité provisoire s'est formé à Chambly dans le but de célébrer le centième anniversaire de la naissance du Héros de Chateauguy, le lieutenant-colonel Charles de Salaberry, et le comité fait coïncider cette célébration avec le cinquantième anniversaire du décès du héros, arrivé le 27 février 1829.

Cette célébration aura lieu à la fin de février. Une messe de *requiem* sera chantée le matin, et le soir il y aura discours et musique. C'est encore M. J.-O. Dion qui a eu, dit-on, la pensée patriotique d'organiser cette noble démonstration à laquelle on se propose de donner tout l'éclat possible. Rien de plus utile, de plus salutaire pour une nation que de lui rappeler souvent le souvenir des grands hommes qui l'ont illustrée. Plus même sont grandes, plus désespérantes sont les crises qu'elle traverse, plus elle a besoin de se reconforter dans la mémoire des luttes et des triomphes du passé.

Les lignes qui précèdent étaient écrites quand nous avons lu ce qui suit dans le *National* :

Un ami de notre journal, citoyen éminent, nous communique ce qui suit :

Le journal *L'Opinion Publique* du 23 janvier, représente dans l'une de ses gravures, le colonel de Salaberry, debout sur une nuée et adressant la parole à un groupe d'officiers, à la tête duquel se trouve l'hon. ministre de la milice.

Ce tableau, qui exprime et signifie beaucoup, est accompagné de l'inscription suivante :

"Montrons-nous dignes de nos aïeux."
"L'esprit des vieux chasseurs canadiens, sous la forme du Héros de Chateauguy, s'adresse à l'hon. M. Masson et demande, maintenant qu'un Canadien-français est à la tête du département de la milice, que l'on fasse revivre l'ancienne ardeur militaire de ses compatriotes."

La pensée de celui qui a inspiré le tableau et qui a écrit les quelques mots qui l'accompagnent, est une pensée nettement exprimée et le public doit y applaudir ; mais comment peut-on invoquer le souvenir du Héros de Chateauguy, quand un million et demi de Canadiens-français n'a pas encore songé à lui élever un monument ?

A ce sujet, je tirerai d'un ouvrage de famille et qui a été écrit tout récemment, les quelques réflexions qui y figurent et qui se rapportent au colonel de Salaberry ; car, étant le fils de l'un des Voltigeurs, ces braves de 1812, rien d'étonnant que l'auteur de cet ouvrage ait pu exprimer ce qui suit :

"Oui, personne n'oubliera la victoire éclatante et incroyable que 300 Canadiens commandés par le colonel de Salaberry remportèrent à Chateauguy, où ils culbutèrent plusieurs milliers d'Américains placés sous le commandement du général Hampton."

"Nouveaux Spartiates aux Thermopyles et gloire de la nation ! quand est-ce que vos enfants ingrats et sans mémoire vous élèveront-ils un monument, un mausolée ! Pourtant, ces mêmes fils, qu'ils soient nés dans une chaumière ou dans un palais, ils se font gloire et honneur de publier et de redire au coin du feu ce combat glorieux, et ils le rediront sans cesse à leurs arrière-petits enfants."

"Puisqu'il en est ainsi et à l'exemple de Sparte, élevons donc enfin un monument à la mémoire du Léonidas Canadien, le brave colonel de Salaberry, et à celle de ses 300 Spartiates !"

Après avoir écrit ce que le lecteur vient de lire, l'auteur fait de plus le récit qui va suivre :

"Mon père, qui, en 1812 et à Chateauguy, combattait comme lieutenant à côté du colonel de Salaberry, lui fut toujours dévoué et attaché dans la suite. Pour lui, le vainqueur de Chateauguy était un second Napoléon, une espèce de dieu ! Il fut toujours son ami fidèle, et après sa mort, il fut l'ami intime de sa famille. Combien de fois n'a-t-il pas manifesté son vif mécontentement contre l'ingratitude des Canadiens et des autorités gouvernementales, parce qu'ils n'élevaient point un monument au colonel de Salaberry ! Dans un moment où, devant plusieurs personnes, il parlait de la bataille de Chateauguy avec un enthousiasme bien légitime, il ajouta :

"—Si ceux qui n'étaient pas nés ou qui suçaient béatement le lait du sein de leur mère, lorsque nous nous baignions à Chateauguy, et qui sont peut-être aujourd'hui au timon des affaires du pays, avaient été avec nous, ils aimeraient à se rappeler et à conserver le souvenir du commandement donné par notre brave colonel avant la bataille. Voltigeurs ! s'écria-t-il, l'armée américaine est sur nos pas ; mais il faut l'arrêter dans sa marche ou mourir ! Que chaque balle abatte un ennemi, et malheur à celui qui manquera ou perdra sa poudre, car mon sabre lui fera sauter la tête ! Clairons ! faites un bruit d'enfer, afin que les Américains nous croient en grand nombre et qu'ils sont tombés dans une embuscade. Officiers, faites votre devoir ! ordonnez à vos soldats de faire un feu roulant, et vive la vieille Angleterre !"

"Voilà comment parla notre commandant ! Oh ! je le répète, si ceux qui sont à la tête de nos destinées voulaient faire appel à leur patriotisme, et s'ils pouvaient apprécier le dévouement héroïque de 300 soldats décidés à se faire tuer jusqu'au dernier plutôt que de livrer le chemin à l'ennemi, ils auraient honte de leur apathie et ils élèveraient un monument au Héros de Chateauguy, puis une pierre mémorative à ses compagnons d'armes."

Oui, en effet, ce Voltigeur de 1812 avait raison de parler ainsi, et les Canadiens-français devraient avoir honte de leur oubli comme de leur manque de gratitude ; car, sans les braves de Chateauguy, l'armée du général Hampton prenait Montréal et nous devenions Américains !... Oui, que l'on se rappelle donc cette vérité comme ce grand acte de vaillance, et si les autorités gouvernementales ont oublié ce service rendu au pays et si on a perdu le souvenir de cette vic-

toire éclatante, il ne faut pas l'oublier, nous, Canadiens-français ! nous ne le pouvons pas ! Emprisons-nous d'élever ce monument afin d'y graver l'inscription suivante :

AU HÉROS DE CHATEAUGUAY

La patrie reconnaissante.

UN QUI VEUT SE RAFFELER ET QUI SOUSCRIRAIT AU MONUMENT.

N. B.—*L'Opinion Publique* est priée de reproduire, puis d'ouvrir une liste de souscription à cette œuvre nationale.

Nous applaudissons à l'idée patriotique émise par le correspondant du *National*, qui apprendra avec plaisir qu'il est question de faire suivre la célébration du vingt février prochain d'une grande démonstration militaire qui aura lieu le 24 juin prochain, à l'occasion de l'inauguration d'un monument en l'honneur du Héros de Chateauguy.

Quant à la suggestion d'ouvrir une souscription dans les colonnes de *L'Opinion Publique*, nous dirons la semaine prochaine ce que nous en pensons.

PAUL TAHOURENCHÉ, GRAND-CHEF DES HURONS

(Suite)

En 1824, le Révd Thomas Cooke était appelé à la cure de Saint-Ambroise, et desservait en même temps la mission de la Jeune-Lorette. Ce bon curé, qui devint plus tard évêque des Trois-Rivières, se prit d'affection pour plusieurs jeunes Hurons et leur enseigna le français, l'anglais et les éléments de la langue latine. Quatre de ses élèves vivent encore ; ils sont : Elie Sioui, François-Xavier Picard, Gonzague Vincent, instituteur et maître-chanteur, et Thomas Sioui, trappeur, chasseur et pêcheur, que *L'Opinion Publique* a déjà fait connaître dans un récit d'une excursion au lac des Neiges, il y a trois ou quatre hivers.

Que de douces, d'agréables choses à mettre sous la plume au sujet de M. Cooke, qui sut se faire aimer ici, de 1824 à 1835, à cœur que veux-tu, autant par ses vertus sacerdotales que par sa vaillante manière de prendre la vie ! N'était-il pas franchement l'ami des Duchesnay, des de Salaberry et autres joyeux hommes du temps, allant avec eux faire un tour de pêche au lac Saint-Charles, en amateur et connaisseur et en bon compagnon, tout en se réservant des points d'information pour ses ouailles qui pourraient avoir besoin de lui durant ces quelques heures de délassement qu'il se permettait ? Le pêcheur d'hommes prévalait toujours sur le pêcheur à la truite. Jamais il n'eût consenti à se mettre hors d'accès d'un malade sollicitant les derniers secours de son ministère.

Mais il faut entendre les gens nous rappeler comme il était gai, taquin, chansonnier même, du moment qu'il avait mis le pied dans un canot de pêche, et surtout, lorsque le pape était au gouvernail. Vraiment, on eût dit alors que le brave curé se croyait dans la barque de saint Pierre.

Il faut bien noter ici que le pape, un M. Rhéaume, âgé de quatre-vingt-cinq ans, est le pêcheur légendaire du lac Saint-Charles, où il a fait maintes et maintes pêches miraculeuses. Un de ses frères, l'amiral, mort il y a quelques années, savait également tirer avec succès sa ligne du jeu.

Soit avec le pape, soit avec l'amiral, M.

Cooke et ses amis étaient toujours sûrs de couler bas leurs rivaux, messieurs les officiers de l'armée ou autres. Aussi, ne manquaient-ils de s'en donner à cœur joie ! Et les gens d'applaudir aux succès de leur bon curé. On ne saura jamais dire de combien de tendresse est pétri le souvenir de M. Cooke dans l'esprit des populations de Saint-Ambroise et de la Jeune-Lorette.

* *

A l'âge de quinze ans, François-Xavier Picard sut comprendre que, pour son propre bénéfice et pour celui de la tribu, il lui importait d'acquiescer à une bonne instruction, d'usage pratique dans le milieu où il était appelé à vivre. Et c'est ainsi qu'on le vit passer d'une école à l'autre, à son choix, pour acquiescer le plus vivement possible les connaissances qu'il savait devoir lui profiter davantage, au point de vue des intérêts de sa race, qui étaient également les siens. Son succès fut tel, qu'on le vit, de 1832 à 1835, diriger l'école de Saint-Ambroise, à la grande satisfaction des Canadiens-français comme à celle des Hurons. Il abandonna l'enseignement en 1835 pour aller apprendre l'anglais et les mathématiques dans les cantons nouveaux de Ste-Catherine, chez un M. White, ami encouragé par M. Paisley, le curé et le père de la jeune colonie irlandaise de l'endroit. Au sortir de là, il se fit arpenteur. Pendant vingt ans, il a exercé cette profession, tant dans les cantons de l'Est que dans le district de Québec, sans avoir subi les examens voulus. Son habileté, ses aptitudes naturelles suppléaient au défaut des connaissances acquises, à tel point que depuis, les lignes cadastrales, lignes de contrôle absolu, s'accordent presque partout avec celles qu'il a tracées et marquées il y a vingt-cinq, trente et quarante ans.

En 1839, F.-X. Picard épouse Emélie Otesse, une jeune et charmante fille de la tribu, son amie d'enfance, aujourd'hui sa digne et vaillante compagne. En 1840, sous l'autorité du "grand-chef Nicolas" — qui avait la prestance d'un roi, la sagesse d'un philosophe, l'autorité d'un pontife et la finesse qu'on prête aux ministres — il fut nommé et proclamé chef, et baptisé du nom de Tahourenché (*le Point-du-Jour*). Son cousin, Philippe Vincent, son frère jumeau par le cœur comme par l'esprit d'entreprise, était appelé aux "mêmes honneurs à ses côtés."

Ce nom de *Point-du-Jour* lui a été donné à raison de ses habitudes matineuses. De tout temps (sauf durant sa lune de miel peut-être), il a été l'ami du soleil au point de ne jamais manquer à son lever et de taper de l'œil du moment qu'il était couché. Encore aujourd'hui, nonobstant tant de soleils qui ont lui sur sa vie, et qui lui ont permis de lier de si nombreuses amitiés parmi nous, ce n'est qu'à force de cœur qu'il réussit à se conserver les yeux ouverts, lorsque son vieil ami, toujours jeune, lui, s'enveloppe le soir dans ses draps de pourpre, là-bas, derrière le rideau des Laurentides.

* *

Une première association commerciale se forma à Lorette, entre Paul Onda-Sonhont et Philippe Vincent, son neveu, jeune homme entreprenant et laborieux déjà connaissant en affaires, aimé et respecté au dehors comme parmi les siens. Ils entraînèrent vers des voies nouvelles le plus grand nombre des familles de la tribu, à

qui ils assurèrent ainsi un avenir paisible et des chances de prospérité durable. La-Sinonkié était à la fois l'Egérie et l'âme de l'entreprise. Pendant que son mari et son associé dirigeaient les travaux des chasseurs devenus artisans, elle enseignait l'art de la broderie à ses compagnes, leur distribuait la tâche quotidienne suivant leur habileté. Des contrats considérables furent passés avec le Commissariat de Québec, pour la fourniture de raquettes, de souliers, de mitaines, de *tobagons* ou traînes sauvages aux soldats, qui leur rapportèrent de forts jolis bénéfices. Ils se rattrapaient ainsi sur l'armée de la perte que les officiers leur faisaient subir dans leurs chasses.

En peu d'années, les entrepreneurs réalisèrent une fortune bourgeoise, et l'abondance se répandit dans le village. Monsieur Paul, se faisant vieux, désireux d'initier son fils aux secrets d'un commerce lucratif, lui céda sa place dans la société, dont il continua les opérations avec Philippe, jusqu'à la mort de ce dernier, en 1870.

* *

Philippe Vincent, né à Lorette, en 1811, pouvait passer pour le frère jumeau de François-Xavier Picard, plus âgé que lui d'une année seulement. C'étaient deux hommes de belle prestance, de taille au-dessus de la moyenne, de puissante carrure, à l'œil vif et fin, qui savait pénétrer un secret dans les replis du cœur humain, avec la même adresse que déployaient leurs pères pour découvrir, tracer la piste des fauves et les relancer dans leurs dernières retraites. Nul ne pouvait les prendre en défaut dans leurs transactions. La loyauté et la franchise étaient l'esprit dominant de toutes les affaires de la Société. Ils lui ont dû la meilleure part de leurs succès.

La fortune des deux jeunes chefs, avec l'influence qu'elle leur acquit, eut un heureux effet sur les destinées de la tribu : elle y stimula l'ambition en faisant comprendre à chacun la possibilité de se créer une certaine aisance, par une conduite régulière, un travail soutenu, en relevant l'instruction, en apprenant aux enfants le chemin de l'école, en concentrant les affections au foyer d'où émanent la délicatesse de sentiment, les douces sensibilités ; en ouvrant, en un mot, une fenêtre toute grande sur le soleil de la civilisation. La religion catholique avait pénétré par la porte, le commerce et l'industrie percèrent à leur tour cette fenêtre qui répandit de nouveaux rayons de lumière dans un intérieur souvent assombri par la misère.

Depuis longtemps déjà, les vieux guerriers s'apitoyaient sur la décroissance de leur race. D'année en année, ils la voyaient dépérir : elle souffrait d'une maladie grave, elle était menacée d'anémie. Soudain, le sang afflue au cœur et se porte jusqu'aux extrémités qu'il réchauffe. Un travail intelligent et moralisateur l'a sauvée. Au lieu de décroître, sa population augmente et se retrempe plus fortement de jour en jour. La vie de famille au lieu de la vie de chasseur, une nourriture plus saine et plus abondante, des vêtements convenables à chaque saison, des logements mieux distribués et aérés, expliquent cette guérison, ce retour de toute une nation à la santé. La tribu huronne peut compter encore sur de longs jours, même après la disparition des nombreuses et puissantes tribus du Nord et de l'Ouest, que le géant Américain assomme de ses armes, décime par la faim ou écrase de son poids. Sans doute, elle doit cette recrudescence de force à la religion d'abord, qu'elle a aimée la première, à laquelle elle a gardé un si fidèle attachement ; un peu ensuite à la protection des gouvernements, mais un peu aussi au mouvement industriel et commercial dont nous venons de parler, créé par Paul et LaSinoukié, et si énergiquement activé par Philippe Vincent et François-Xavier Picard.

* *

Si les Hurons, de tout temps, depuis *Ahatsistari Ier* (1642), leur *Saul*, terrassé au pied de la croix, sur les rives du lac Huron, jusqu'à nos jours, se sont montrés les fils dévoués de l'Eglise, celle-ci, d'un

autre côté, ne leur a pas ménagé ses bienfaits et ses faveurs. Les Jésuites les ont traités en *bons Pères*, comme on les nommait, comme ils étaient de fait. Après eux, les curés de Saint-Ambroise prirent le soin de la mission, soin qui leur est encore dévolu. Sept prêtres séculiers se sont succédé à cette desserte depuis messire Joseph Pâquet, en 1794, jusqu'à messire François Boucher, le missionnaire actuel, et, de tant loin qu'on les rappelle, tous ont passé en faisant le bien et en attirant sur eux les bénédictions de leurs ouailles. Quelque bon jour, M. l'abbé Vincent écrira leur histoire comme elle mérite de l'être. Pour ma part, je me borne à reconnaître d'un trait rapide que leurs œuvres leur ont mérité la profonde reconnaissance et les pieux souvenirs de la tribu.

Messire Boucher était nommé curé de Saint-Ambroise en 1844. Pour lui permettre de se reposer de longues et fatigantes missions parmi les Montagnais et autres familles indigènes du Nord, on lui donnait à desservir une paroisse et une mission à la fois. Il ne s'en plaignit pas, bien au contraire. Ce double service suffisait à peine à son activité et à son zèle. A part cela, il lui était arrivé, comme à bien d'autres du reste, de s'attacher à la vie aventureuse des bois. "On s'attache par le bien que l'on fait beaucoup plus par celui que l'on reçoit" : quelqu'un a dit cela quelque part. Et puis, la curiosité de l'avenir ou l'ignorance du lendemain, ce qui revient au même, sont deux alléchants appâts que le bonheur jette à notre soif. Qui ignore plus que le chasseur, poursuivant à travers monts, forêts et lacs, les fauves du désert dont l'instinct prévaut sur la finesse de l'homme, dont la vigueur surpasse la sienne, et qui trouvent des alliés partout dans la nature, jusque dans les vents et les tempêtes !

Messire Boucher, amoureux de la vie sauvage, se vit avec bonheur appelé à desservir la bourgade huronne. Il lui revenait là, de temps à autre, au retour des chasses, une bouffée de la fumée des wigwams montagnais. Son cœur de missionnaire en était tout attendri. Aussi, avoue-t-il, en parlant de la mission, que cette *desserte* est le *dessert* de son service de prêtre.

M. Boucher mérite bien d'autres éloges. Lorsque la vallée du lac Saint-Jean s'ouvrait par de larges issues à l'esprit d'entreprise de notre peuple, nous y retrouvons la trace profonde des travaux du missionnaire d'abord, du colonisateur ensuite. Cette homme-là a été plié à toutes les épreuves, il a vécu de sacrifices. Sa couronne de cheveux blancs atteste la royauté de la vertu chrétienne et de l'amour du pays. Que ne puis-je vous raconter ici ce que lui a coûté de démarches, de fatigues, de sacrifices d'argent, de soucis, de peines, sa tentative d'établissement sur ces terres nouvelles ! Si le sol se féconde par la sueur, les larmes et le sang, les défrichements qu'il a commencés promettent des moissons miraculeuses. Déjà, l'on reconnaît la justesse de son idée, et la semence qu'il a jetée en terre pousse à ravir. D'autres que lui, hélas ! admireront la richesse de la moisson et en profiteront.

Eh ! bien, de 1844 jusqu'à ce jour, les chefs hurons, pour la conduite morale de la tribu, dans leurs affaires d'école, dans leurs discussions vives d'intérêts généraux, ont trouvé dans messire Boucher un ami, un sage conseiller et un père juste et généreux. Les contrôlait-il parfois ? c'était dans le but de protéger jusqu'au bout ceux qu'il croyait faibles contre leur force, jamais dans un but d'empêchement sur leurs droits. Il les respectait autant qu'il en était respecté. Cette bonne entente du missionnaire avec les chefs rendait chacun docile à l'autorité de l'Eglise et du Conseil de la nation.

AHATSISTARI !

(A suivre.)

La maman — Lillie, qu'as-tu donc dans la bouche ?
Lillie — C'est de la gomme.
Au bout d'un instant la maman toussa.
Lillie — Ah ! petite maman gourmande, tu tousses pour avoir ma gomme.

NOS GRAVURES

Le nouveau juge-en-chef de la Cour Suprême

Sir William-Buell Richards, juge-en-chef de la Cour Suprême, a, ant donné sa démission, a été remplacé par l'hon. William-Johnston Ritchie, du Nouveau-Brunswick.

Le juge Ritchie a été reçu avocat en 1838, fait Conseil de la reine en 1855 et nommé juge de la Cour Suprême de cette province au mois d'août de la même année. En 1865, il succéda à l'hon. James Carter comme juge-en-chef du Nouveau-Brunswick, et occupa cette position jusqu'en 1875, époque à laquelle il fut nommé juge de la Cour Suprême. Le 10 janvier dernier, il a été assermenté devant le marquis de Lorne comme juge-en-chef de la Cour Suprême.

C'est, disent les journaux anglais, un homme de caractère et d'un esprit très-cultivé.

Le duc et la duchesse de Cumberland

Le mariage du duc de Cumberland, fils du défunt roi du Hanovre, avec la princesse Thyra, fille du roi du Danemark, a eu lieu le 31 de janvier, à Copenhague. Le duc de Cumberland est le seul héritier de la couronne de l'ex-roi Georges V, du Hanovre ; son grand-père, Ernest, roi du Hanovre, était le cinquième fils du roi Georges III, et l'oncle de la reine Victoria, en sorte qu'il se trouve cousin éloigné de la reine. La princesse Thyra est le cinquième enfant du roi Christian IX, du Danemark, et de la reine Louise, princesse de Hesse-Cassel ; elle a vingt-cinq ans. Elle est la sœur de la princesse de Galles ; une autre de ses sœurs est mariée au grand-duc Alexandre, de Russie, et ses frères aînés sont le prince royal du Danemark et le roi Georges Ier, de Grèce.

Le mariage du roi des Pays-Bas

Le 24 août 1878, le frère du roi des Pays-Bas, et son lieutenant dans le grand-duché de Luxembourg, le prince Henri, épousait à Postdam la princesse Marie, fille du prince Frédéric-Charles, neveu de l'empereur d'Allemagne. L'exemple a, paraît-il, été contagieux, car, à quelques jours de là, le roi, qui avait assisté aux noces du prince Henri, songeait lui-même à se marier, ou plutôt à se remarier.

Le roi Guillaume III est, en effet, depuis le 3 juin 1877, veuf de la princesse Sophie, fille de feu Guillaume Ier, roi de Wurtemberg.

La princesse sur laquelle il a jeté les yeux pour l'associer à ses côtés sur le trône néerlandais est la troisième fille du prince régnant de Waldeck-Pyrmont, George-Victor, et de la princesse Hélène, fille de Guillaume de Nassau. Née le 2 août 1858, la princesse Emma n'est âgée que de 20 ans. C'est un peu moins que le tiers de l'âge du roi des Pays-Bas, qui est né, lui, le 19 avril 1817, et a par conséquent près de soixante-deux ans.

C'est le 30 septembre dernier que le prince de Waldeck-Pyrmont, dans un dîner de gala donné à sa résidence d'Arolsen, a annoncé que le roi des Pays-Bas s'était fiancé à sa fille, et qu'à eu lieu ensuite une réception pendant laquelle les fiancés ont reçu les félicitations de la petite cour.

La princesse Emma est une fort jolie jeune fille, comme on en peut juger par son portrait que nous publions dans ce numéro, et de plus, avantage précieux, on s'entend pour lui reconnaître toutes les qualités du cœur et de l'esprit. Elle est, dit-on, très-douce, très-bonne, très-simple, très-spirituelle, parlant très-bien le français, sinon le hollandais. Au moment de ses fiançailles, elle ne parlait même pas du tout cette langue, ne pouvant guère se douter qu'un jour devait venir où elle trônerait à La Haye.

On conte même une anecdote à ce sujet. Immédiatement après la cérémonie d'Arolsen, on s'empressa d'expédier à la jeune princesse, à la cour de son père, un professeur hollandais, chargé de lui apprendre en trois mois non-seulement la langue hollandaise, mais encore l'histoire artis-

tique, littéraire et politique du pays. La princesse accueillit très-gracieusement l'envoyé, raconte-t-on, mais elle déclina ses leçons. "Je suis pleine d'admiration, lui dit-elle, pour votre histoire et pour votre littérature, mais quand je résiderai à La Haye, j'aurai tout le loisir de me perfectionner dans leur étude. Le pressé, en ce moment, c'est d'apprendre à m'exprimer en hollandais. Eh bien ! monsieur, amenez-moi votre fille, j'en ferai ma compagne, et après quelques jours, j'en saurai plus avec elle qu'avec vous en plusieurs mois."

Ce qui fut dit fut fait, et dernièrement, quand M. Van Lynden, ancien ministre de la justice, chargé par le roi Guillaume de dresser son contrat de mariage, s'est présenté devant la jeune princesse, celle-ci lui a adressé la parole dans un hollandais qui témoignait assurément des meilleures intentions.

Voilà l'anecdote. Prenez-la comme il vous plaira.

REVUE DE LA SEMAINE

FRANCE

Enfin, ça y est. Le président MacMahon a résigné. Il n'a pas voulu faire comme ses ministres, qui se sont soumis complaisamment aux exigences de la Gauche, afin de rester en place. Il a jugé que le temps était arrivé où il ne pourrait plus, décemment, se résigner davantage et se laisser imposer des concessions par les révolutionnaires. Il a trouvé la position intenable.

Le cabinet Dufaure avait promis d'accueillir les réclamations de la Gauche au sujet des changements à opérer dans les grands commandements militaires. Il s'agissait de démettre et de remplacer un certain nombre de généraux et d'autres officiers supérieurs, suspects de tendances conservatrices. Cette question intéressait le maréchal plus que toute autre. Le département de la guerre était pour lui l'arche sacrée sur laquelle il avait vigoureusement, jusqu'ici, empêché les radicaux de porter leurs mains. Du moment qu'il se sent forcé d'abandonner le contrôle et de le céder aux républicains, il préfère quitter définitivement la galère. Il n'a pas voulu, ou n'a pas osé, répéter à cette occasion le coup-d'état de 1876, et renvoyer son cabinet pour appeler au pouvoir des hommes plus modérés. Il sentait que cette tentative n'aurait pas plus réussi que la première, et, comme il en a assez de l'état de choses, il s'est décidé à s'en laver les mains. Aux radicaux, maintenant, de débrouiller leurs affaires et de s'en donner. La débâcle de la Droite est complète.

L'habile et généreux Gambetta, qui a dirigé sous mains toute l'intrigue, s'est prononcé, avec une modestie digne d'éloges, en faveur de la candidature du paisible M. Grévy comme remplaçant du maréchal MacMahon à la charge de Président.

La majorité de la Gauche donne son appui à cette proposition honnête du grand-chef. Elle est généralement d'avis que M. Grévy est l'homme de la situation. Gambetta, de son côté, croit, avec raison, que ce personnage pacifique et bienveillant lui servirait admirablement de lieutenant. Grévy régnera, Gambetta gouvernera. La combinaison est bien faite.

Les monarchistes assistent à la catastrophe en simples spectateurs, impuissants qu'ils sont à se mettre en travers du mouvement. Gambetta triomphe. Gloire à lui ! Il a fait plier le ministère et résigné le Président.

Les perspectives ne sont pas très-belles pour la France. L'horizon qui s'ouvre devant elle n'a rien de bien séduisant.

La presse européenne en général approuve la conduite de MacMahon et félicite en même temps les républicains d'avoir accompli avec tant d'habileté et sans la moindre secousse une si grande évolution. Les républicains ont enfin le pouvoir, comment vont-ils en user ? Seront-ils débordés par l'élément radical, par les violents, et obligés de faire des réformes politiques et religieuses qui tueraient la république ?

En attendant, ils continuent à montrer plus de modération et de sagesse qu'on leur en supposait.

Grévy, le nouveau Président de la France, est un homme estimé et d'expérience, âgé de 72 ans. Il a été élu par le Sénat et la Chambre des députés réunis par une grande majorité ; il a obtenu 536 voix et le général Chanzy 99.

Gambetta a été nommé Président de la Chambre par 314 voix, sur un vote total de 405 ; les monarchistes s'étant abstenus en général.

On croyait qu'il deviendrait premier ministre, mais il est trop habile pour se mettre au blanc. Dufaure va garder la présidence du cabinet, mais on parle de la retraite de quelques-uns des ministres, qui seraient remplacés par des républicains plus avancés.

RUSSIE

La peste, ce terrible fléau, qui a fait tant de ravages autrefois dans le monde entier, est en Russie, où elle transforme en cimetières les villes et villages où elle passe. Les plus grandes précautions sont prises par les gouvernements pour l'empêcher de s'étendre.



LE DUC DE CUMBERLAND



LA PRINCESSE THYRA DE DANEMARK,
PRINCESSE DE CUMBERLAND



L'HONORABLE WILLIAM JOHNSTON RITCHIE,
JUGE-EN-CHEF DE LA COUR SUPREME DU CANADA



LA PRINCESSE EMMA DE WALDECK-PYRMONT,
FIANCEE DU ROI DES PAYS-BAS



SA MAJESTE GUILLAUME III,
ROI DES PAYS-BAS

HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS,
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

CHAPITRE ONZIÈME

III

M. JEAN-JACQUES BERTHIAUME, SECOND
CURÉ DE L'ILE-AUX-COUDRES

Dans la première quinzaine du mois d'octobre de l'année 1770, M. Jean-Jacques Berthiaume, ordonné prêtre le 19 août précédent, venait prendre possession de la cure de l'île-aux-Coudres.

A son arrivée sur l'île, se faisait vivement sentir le besoin d'une chapelle plus spacieuse que celle bâtie en 1748 par M. Charles Garrault. Cette première chapelle ne pouvait plus suffire aux besoins de la population, qui, pendant l'espace de plus de vingt années, avait considérablement augmenté.

Mais construire une chapelle à la suite d'une autre bâtie guère plus de vingt ans auparavant, ce n'était pas une petite affaire pour une poignée de monde, si généreux qu'on les suppose.

Suivant les traditions conservées sur l'île, M. Berthiaume était un jeune prêtre actif et qui avait un rare talent de bien parler au peuple et de s'en faire écouter. Le premier curé de l'île, forcé par les circonstances, avait élevé une chapelle qui ne devait pas suffire longtemps aux besoins croissants d'une nouvelle population. M. Berthiaume fit comprendre aux habitants qu'une chapelle de soixante et quelques pieds de long, sur trente-six de large, pouvait suffire pendant longtemps aux besoins de la population, et que c'était dans leur intérêt, bien entendu, de ne pas bâtir moins grands.

J'ai parlé ailleurs de la construction de cette chapelle, peut-être unique dans son genre. Elle fut bâtie en bois, ce qui est fort peu extraordinaire; mais ce qui l'est davantage, c'est qu'elle fut construite avec des pièces de bois écarries, placées debout et unies par le haut à d'autres pièces de bois placées horizontalement qui servaient à les fixer. Les espaces laissés entre ces pièces placées debout furent remplis par de la pierre liée en maçonnerie ordinaire. Les pièces de bois où allaient se réunir les poteaux furent liées par des poutres qui traversaient la largeur de la chapelle, comme dans les maisons ordinaires. Un comble d'une grande hauteur, comme on les faisait à cette époque, et peut-être plus rationnel que ceux d'aujourd'hui, parce qu'ils empêchaient la pluie de pénétrer par la couverture, fut élevé sur ce carré, que les plus grands vents ne purent renverser.

L'hiver de 1770 et de 1771 fut consacré à préparer le bois pour la chapelle, dont la construction ne commença que dans l'été de 1771. Elle fut levée par un nommé Verreau; les gradins du petit tabernacle, qui aujourd'hui est placé dans la petite chapelle du Saint-Sacrement dite de Sainte-Anne, furent faits par un nommé Levasseur. Suivant les comptes de la fabrique, les gradins de ce petit tabernacle et des petits chandeliers en bois argenté avaient coûté 136 francs.

Cette chapelle, ou église, comme on voulait la nommer, fut terminée dans l'automne de 1772, et bénite par M. Hubert à la fin du mois d'octobre. Les bancs ne furent vendus que le 1er janvier 1773 (1).

(1) Dans l'ancienne chapelle bâtie en 1748, la rente des bancs ne donnait que 21 francs. Les bancs de la nouvelle chapelle en donnèrent 300 annuellement. Aujourd'hui, la rente des mêmes bancs donne de £18 à £24, selon le prix du minot de blé que l'on fournit pour cette rente, qui fut réglée par une assemblée de toute la paroisse, tenue le 1er de janvier 1773, avant la vente des bancs de la chapelle bâtie par M. Berthiaume. Une des clauses de cet antique règlement porte que les particuliers ne pourraient le changer sans le consentement du curé et des paroissiens. On voit, par le fait de son existence actuelle, qu'ils ne l'ont pas encore voulu. La seule

Je remarque, avec un insigne plaisir, que M. Berthiaume s'occupait à faire apprendre le plain-chant pour faire chanter les offices divins, et cela, pendant la construction de sa chapelle. Car, dans les comptes de la fabrique pour l'année 1772, je trouve un item de 28 francs payé à un nommé Faucher pour avoir enseigné le plain-chant.

Jusqu'à l'arrivée de M. Berthiaume comme curé de l'île-aux-Coudres, les prêtres qui desservaient cette paroisse prenaient leur logement dans la maison de quelqu'un des habitants, ou dans une maison qui, du temps de M. Garrault, avait été bâtie pour l'usage des paroissiens. Mais cet état de choses ne pouvait subsister.

Le presbytère fut achevé aussi promptement que l'avait été la chapelle, et, ce qui est très-digne d'être noté, c'est que, lorsqu'en 1775, M. Berthiaume quitta la cure de l'île, ces deux importantes constructions étaient non-seulement achevées, mais encore complètement payées, comme on le voit par une note de M. Berthiaume, écrite dans le registre de la fabrique; ce qui me porte à conclure que ce digne curé était un habile administrateur, et les habitants de l'île très-généreux pour leurs édifices religieux.

Je n'ai pu trouver la preuve écrite que M. Berthiaume ait contribué de sa bourse à ériger ces bâties. Mais on ne pourrait en douter, si l'on considère sa bienveillance envers plusieurs jeunes gens de l'île, et notamment envers le jeune Louis-Abraham Lagueux, citoyen bien connu à Québec dans son temps, qu'il avait mis en moyens de gagner honorablement sa vie.

Dans ses notes historiques sur la Baie-Saint-Paul, M. Trudelle, ancien curé de cette paroisse, a écrit qu'après le départ de M. Chaumont, la Baie-Saint-Paul fut desservie par M. Jean-Jacques Berthiaume, curé de l'île-aux-Coudres, et que ce fut lui qui fit exhumer les corps du premier cimetière de la Baie-Saint-Paul pour les transporter dans le cimetière actuel. Ce fut ainsi que M. Berthiaume commença à acquitter la dette que l'île-aux-Coudres devait à la Baie-Saint-Paul, dont les curés l'avaient longtemps desservie.

Après avoir été curé de l'île-aux-Coudres pendant quatre ans dix mois et environ treize jours, M. Jean-Jacques Berthiaume quitta l'île-aux-Coudres vers le 15 de septembre 1775, grandement et sincèrement regretté de tous les habitants de cette paroisse, dont les descendants n'ont pas encore oublié son nom.

Le premier acte de M. Berthiaume est celui du baptême de Jean-Alexis, fils de Etienne Desbiens, le 24 octobre 1770. Son dernier est celui du baptême de Jacques Godreau, 13 septembre 1775. Ce Jacques Godreau fut choisi pour être mon parrain (2).

IV

M. PIERRE-JOSEPH COMPAIN, TROISIÈME
CURÉ DE L'ILE-AUX-COUDRES

M. Pierre-Joseph Compain, ordonné prêtre le 9 du mois de juillet 1774, vint prendre possession de la cure de l'île-aux-Coudres vers le 7 d'octobre 1775, c'est-à-dire un an et près de trois mois depuis le jour de son ordination.

Bien plus heureux que son prédécesseur,

modification apportée à ce règlement de 1713, c'est que, depuis le fléau qui est tombé sur la récolte de blé, les propriétaires des bancs sont libres de donner du blé ou la valeur en argent. On aimera à savoir qu'en 1796, le blé se vendait deux piastres; en 1801, sept chelins et demi; en 1803, trois chelins seulement, à l'île-aux-Coudres. En 1811, 30 livres de cierges coûtaient à la fabrique de l'île £10 10 chelins, c'est-à-dire sept chelins la livre.

(2) En l'année 1773, on trouve sur le registre la note suivante écrite et signée de la main de Mgr Jean-Olivier Briand: "Vus et approuvés les présents registres commencés en 1767, dans le cours de nos visites à l'île-aux-Coudres, le 1er sept. 1773." A une date antérieure à cette dernière, le 29 août 1767, le même évêque certifie avoir examiné les registres de l'île, dont il recommande d'attacher ensemble les feuillets, afin de les conserver. Je suis heureux de rendre ici témoignage de la sollicitude de Mgr Briand pour la bonne tenue et la conservation de ces précieux documents.

M. Berthiaume, il trouva, à son arrivée sur l'île-aux-Coudres, une vaste chapelle et un presbytère convenable sous tous les rapports pour le logement d'un curé.

On sait que le bon Père Jean-Baptiste de la Brosse (c'est ainsi qu'il signait son nom sur les registres de l'île-aux-Coudres) mourut à Tadoussac, le 11 avril 1782. Ce fut M. Compain qui l'inhuma dans la chapelle de cet endroit. Mais M. Compain était alors curé de l'île-aux-Coudres. Comment, à cette époque du 11 avril, M. Compain a-t-il pu savoir la mort du Père de la Brosse, et se rendre à Tadoussac pour la sépulture de ce Père (1)?

Voici ce que répond la tradition de l'île-aux-Coudres, et ce que répond également, avec des variantes peu sensibles, la même tradition conservée à la Baie-Saint-Paul. Je vais laisser parler une personne très-âgée, et qui a souvent, pendant sa jeunesse, entendu raconter cette admirable et merveilleuse légende digne de n'être jamais oubliée:

Le soir du 11 avril 1782, le Père de la Brosse jouait aux cartes, à Tadoussac, avec les employés du poste, lorsque, sur les neuf heures, il leur dit: "Je vous souhaite le bon soir, mes bons amis, pour la dernière fois; car, à minuit, je serai corps mort. A cette heure, vous entendrez sonner la cloche de ma chapelle. Je vous prie de ne pas toucher à mon corps. Vous enverrez chercher M. Compain à l'île-aux-Coudres demain; il vous attendra au bout d'en bas de l'île. Ne craignez point la tempête si elle s'élève: je réponds de ceux que vous enverrez."

Les employés du poste, curieux de savoir si la chose arriverait telle que le Père l'avait annoncée, veillèrent, la montre à la main, jusqu'à l'heure indiquée. Et, en effet, à l'heure de minuit, la cloche sonna trois coups. Ils coururent à la chapelle et ils trouvèrent le Père de la Brosse appuyé sur son prie-dieu, mais sans vie.

Le lendemain, dimanche, le vent du sud-ouest soufflait avec une très-grande violence, et l'eau de la mer poudrait comme de la neige. Voyant cette tempête, les hommes du poste refusèrent de s'embarquer dans un canot et d'entreprendre de voyager.

Cependant, le premier commis s'adressant à ceux qu'il connaissait être de meilleure volonté que les autres, leur dit: "Le Père ne vous a jamais trompés, comme vous le savez. Vous devez avoir confiance dans sa parole. Est-ce qu'il n'y aura pas quelqu'un parmi vous qui voudra obéir à sa dernière volonté?"

Ces paroles eurent leur effet. Trois hommes se décidèrent à partir, et mirent le canot à l'eau. Et voilà qu'à la grande surprise de tous, le calme se fit autour d'eux, et, qu'à mesure que le canot longeait la terre, la mer s'aplanissait pour leur livrer un facile passage. Et ce qui ne les étonnait pas moins, c'est que le trajet se faisait avec une rapidité incroyable, si bien que, sur les onze heures du matin, ils approchaient déjà de l'île, et purent voir M. Compain qui se promenait sur le rivage, un livre à la main. Des qu'ils furent à la portée de la voix, M. Compain leur dit: "Le Père de la Brosse est mort. Qu'avez-vous donc fait? voilà une heure que je vous attends." Dès que le canot eut accosté le rivage, M. Compain s'embarqua et on descendit le fleuve jusqu'à Tadoussac.

Voilà cette merveilleuse légende que je viens d'écrire dans toute son antique simplicité et dans toute sa véracité, telle que mes ancêtres de l'île-aux-Coudres l'ont transmise à leurs descendants.

Mais qui avait appris à M. Compain la mort du bon et saint Père de la Brosse? Encore cette fois la tradition répond comme suit: A minuit, la petite cloche de la chapelle de l'île-aux-Coudres, donnée, en 1748, par les Pères Jésuites, avait sonné trois tintons très-distincts les uns des autres, comme celle de Tadoussac. C'est ce qui fit connaître sa mort; car le Père de la Brosse avait fait auparavant à l'île-aux-Coudres la même prédiction qu'à Tadoussac.

La tradition raconte encore qu'un nommé Dambroise dit Bergeron, chantre de l'île-Verte, revenant du moulin, dans la nuit du 11 avril 1782, avait entendu sonner par trois coups la cloche de son église. Etant rendu à sa maison, il remarqua que l'horloge sonnait minuit. M. J. B. Grénier, curé de Saint-Henri de Lauzon, affirme qu'en 1828, étant ecclésiastique et en vacances à l'île-Verte, il a entendu le vieux Dambroise lui assurer qu'il lavait réelle

(1) M. l'abbé Tanguay oublie dans son répertoire du clergé que le Père de la Brosse demeura à l'île-aux-Coudres et la desservit pendant plus d'un an, c'est-à-dire depuis le 16 du mois d'août 1766, jusqu'au 24 du même mois de l'année suivante, 1767. Le Père de la Brosse avait fait don à la chapelle de l'île-aux-Coudres de la somme de 221 francs, comme en font foi les comptes de la fabrique.

ment entendu sonner la cloche de son église à minuit, et que, un peu plus tard, il avait connu que c'était à la même heure et le même jour qu'était mort le Père de la Brosse. Ce chantre était alors très-jeune.

A la date du 18 avril 1870, un homme très-digne de foi m'écrivait de Saint-Arsène: "Il y a environ 25 ans, je m'étais rencontré avec un nommé Jean Dambroise dit Bergeron, chantre de l'église de l'île-Verte; c'était un homme déjà assez âgé et très-respectable. Il m'assura que son père lui avait dit que le Père de la Brosse avait souvent répété les paroles suivantes pendant qu'il desservait l'île-Verte: *Si je meurs ailleurs qu'ici, vous aurez connaissance du moment de ma mort et vous le savez certainement.* Ce Jean Dambroise m'assura encore tenir de son père, qu'une nuit qu'il revenait du moulin, il avait entendu sonner la cloche de l'église vers minuit, et qu'après information, il apprit que c'était le même jour et à la même heure de minuit qu'était mort le Père de la Brosse."

D'autres traditions, que je n'ai pu vérifier, affirment qu'au moment de la mort du Père de la Brosse, les cloches avaient sonné spontanément dans toutes les paroisses où il avait exercé le saint ministère, et notamment aux Trois-Pistoles.

Telles sont les preuves sur lesquelles s'appuie la tradition sur la mort précieuse du bon Père de la Brosse. J'aurais peut-être pu donner à cette tradition plus de certitude, s'il m'eût été possible de faire des investigations plus étendues. Cependant, telles qu'elles sont, elles me paraissent bien suffisantes pour donner une haute idée des vertus de cet admirable missionnaire apostolique qui a évangélisé jusque dans la Baie-des-Chaleurs.

Après le départ de M. Créquy, lequel, pour cause de maladie, laissa la cure de la Baie-Saint-Paul au mois de juin 1780, M. Compain fut chargé de la desserte de cette paroisse jusqu'au mois d'octobre suivant, époque où M. Pierre-Prisque-Amable Gagnon, ordonné prêtre le 23 septembre précédent, 1780, fut nommé curé de la Baie-Saint-Paul. M. Compain acquitta ainsi, comme son prédécesseur, M. Berthiaume, une partie de la dette que l'île-aux-Coudres devait à la Baie-Saint-Paul.

M. Berthiaume, comme on le sait déjà, s'était occupé de faire construire les édifices essentiels à la desserte de l'île-aux-Coudres. M. Compain dut pourvoir la chapelle des choses nécessaires au culte divin. Pour ces objets, il dépensa des sommes considérables.

M. Pierre-Joseph Compain fut curé de l'île-aux-Coudres pendant la durée de treize ans, moins un mois et quelques jours, ayant quitté cette paroisse au commencement de septembre 1788.

Le premier acte de M. Compain, écrit sur les registres de l'île, est celui du baptême de Dominique-Isaïe Harvay, fils de Dominique Harvay, le 1er octobre 1775. Son dernier fut celui du mariage de Louis Tremblay et de Charlotte Savard, le 1er septembre 1788.

V

M. CHARLES-JOSEPH LEFÈVRE DUCHOUQUET,
QUATRIÈME CURÉ DE L'ILE-AUX-COUDRES

M. Charles-Joseph Lefèvre Duchouquet fut ordonné prêtre le 11 de mars 1786. Au commencement d'octobre 1788, il vint remplacer M. Compain comme curé de l'île-aux-Coudres, qu'il quitta le 7 de mai 1792, après en avoir été curé pendant trois ans sept mois et quelques jours.

Ce fut pendant que M. Duchouquet était curé de l'île, comme je l'ai dit plus haut, qu'eut lieu le terrible tremblement de terre qui dura pendant quarante jours et dont le souvenir s'est conservé dans la mémoire des habitants de l'île. L'année 1791 n'est pas désignée autrement par eux que par l'année du grand tremblement de terre. La tradition nous apprend que M. Duchouquet en était autant et même plus effrayé que ses paroissiens, et cela est très-possible; car un prêtre, isolé sur une île comme était M. Duchouquet, peut, aussi

bien que ses paroissiens, craindre d'être englouti dans la terre tout vivant. Et c'est une crainte suffisante pour effrayer un curé.

Les anciens de l'Île-aux-Coudres m'ont appris que l'effet moral produit sur la population avait eu pour conséquence d'empêcher les festins, les courses, les danses et les autres désordres qui avaient lieu à cette époque, pendant la saison de l'hiver. Je suis vraiment peiné de trouver dans le *cahier d'annonces* de M. Duchouquet que cette crainte n'avait pas duré bien longtemps et que les effets moraux n'avaient eu qu'une impression peu durable sur les insulaires. Voici ce que M. Duchouquet avait écrit et lu à son prône du dimanche, 22 janvier 1792 :

J'ai été témoin moi-même de cette douleur et de ce repentir. Au moins me l'avez-vous fait paraître. Aussi quand j'ai été chez vous, pendant la quête que j'ai faite pour l'église, vous disiez alors que vous n'aviez pas écouté votre curé, quand il vous avait si instamment pressés de venir à la messe pendant les avants; vous me disiez que c'était en punition de votre désobéissance que Dieu avait envoyé ce tremblement de terre. Mais le disiez-vous du fond du cœur? Je le crus alors, mais je ne le crois plus maintenant.

Il leur reproche ensuite longuement de se livrer aux danses, à la bonne chair, aux courses, à la mélisance et même à mal parler contre leur curé.

C'est bien ainsi qu'est faite la pauvre humanité! Dieu la frappe, et elle crie miséricorde! Les châtimements cessent, et elle oublie ses larmes, son repentir, ses bonnes résolutions, ses terreurs, pour reprendre le cours de ses désordres passés, qui n'étaient point corrigés, mais seulement suspendus. Et tout cela sans plus de souci que si Dieu ne l'eût pas menacée de destruction!

Les habitants de l'Île-aux-Coudres auraient cependant dû se souvenir, au moins pour un peu plus de temps, des justes terreurs qu'avaient fait naître en eux les trois grandes secousses de ce terrible tremblement de terre! Les habitants de cette époque avaient oublié que les châtimements de Dieu, en ce monde, sont non-seulement des avertissements, mais encore des grâces de salut qu'il n'envoie jamais sans des desseins de miséricorde. Combien d'autres avertissements ont été donnés par la miséricordieuse bonté de Dieu à notre peuple canadien en général, et aux habitants de l'Île-aux-Coudres en particulier, hélas! sans beaucoup de fruit!

Comme on vient de le voir, M. Duchouquet s'était plaint, à son prône, que ses paroissiens avaient mal parlé de lui. Ils avaient même, à ce qu'il paraît, fait des plaintes à son évêque de ce qu'il ne prêchait pas assez souvent. Je ne puis admettre ce fait, si je consulte ce qu'il a écrit sur son cahier d'annonces, à l'approche du carême de 1792. Il dit qu'il fera le catéchisme aux enfants, chaque jour, depuis une heure et demie jusqu'à deux heures trois quarts, et ensuite la prière du carême au peuple, à trois heures. Il avait aussi réglé que la prière se ferait le soir et le matin en famille "par celle ou celui qui avait fait sa première communion pendant l'année, et cela, jusqu'à ce qu'un autre enfant de la famille la fit." C'est fort beau, comme on voit! Tout ceci prouve que M. Duchouquet s'occupait de faire le bien dans sa paroisse.

Le premier acte de M. Charles-Joseph Lefebvre Duchouquet, porté au registre, est celui du mariage d'Étienne Pedneau et de Joseph Dufour, 6 octobre 1788; son dernier, celui de la sépulture de Marie-Madeline Royer, âgée de 70 ans (*filie ou femme, je n'en sais rien*), 7 mai 1792.

VI

M. CHARLES PERRAULT, CINQUIÈME CURÉ DE L'ÎLE-AUX-COUDRES

M. Charles Perrault fut ordonné prêtre le 20 du mois de mai 1780. Ce fut vers le 24 du même mois 1792 qu'il vint prendre possession de la cure de Saint-Louis de l'Île-aux-Coudres. Il remplaçait M. Duchouquet, qui avait laissé l'île dans les premiers jours du même mois.

La santé de M. Perrault était très-faible, et c'était, dit la tradition, avec des peines infinies qu'il pouvait remplir les fonctions

du saint ministère. Je suis sous l'impression qu'il avait été envoyé comme curé de l'Île-aux-Coudres dans l'espérance que la salubrité du climat serait favorable à sa santé. Ce fut le contraire qui eut lieu. Sa constitution continua de se détériorer. Dans les commencements de décembre, il fut forcé de garder la maison, et quelques jours plus tard, il prit le lit par suite de l'épuisement général de ses forces.

Le premier de janvier 1793, il cessa de vivre, sincèrement regretté par les habitants de l'Île-aux-Coudres pour sa piété, sa modestie, sa douceur et sa bienveillance. Le quatre du même mois, il fut inhumé dans l'église de sa paroisse, par M. Raphaël Pâquet, alors curé des Eboulements. Suivant l'acte de sa sépulture, il n'était âgé que de 35 ans 5 mois et 26 jours. Il n'y avait que onze ans quatre mois et dix-neuf jours qu'il avait été ordonné prêtre. Il n'avait été curé de l'Île-aux-Coudres que pendant sept mois et sept jours.

C'est le premier prêtre inhumé dans cette église.

Après la mort de M. Perrault, ce fut M. Raphaël Pâquet, curé des Eboulements, qui fut chargé de la desserte de l'Île-aux-Coudres jusqu'à l'automne suivant (1793). M. Pâquet, comme on le sait par l'immense desserte qu'il eut plus tard comme curé de Saint-Gervais, comté de Bellechasse, était un ouvrier infatigable. Pendant les neuf mois qu'il desservit l'île, il y fit neuf voyages, et y demeura chaque fois plusieurs jours. M. Pâquet a laissé à l'Île-aux-Coudres le souvenir d'un prêtre humain, charitable, de bonne humeur. Il était toujours prêt à rendre service.

Le premier acte de M. Perrault, couché sur le registre de l'île, fut celui du baptême de Marie-Louise, fille de Jacques Bouchard, 6 octobre 1792, et son dernier, celui de la sépulture d'Angélique, autre fille du même Jacques Bouchard, âgée de 14 ans, du 26 novembre 1792.

(La suite au prochain numéro.)

UN POÈTE CANADIEN APPRÉCIÉ EN FRANCE

(Gazette des Bouches du Rhône.)

ARLES, 22 septembre 1877.

M. Louis-H. Fréchette est le poète national du Canada. Un livre qui nous vient de la France du nouveau-monde doit être le bienvenu dans la mère-patrie. Indépendamment de ce titre de recommandation, l'ouvrage en question est plein de charme, car les sentiments qui dominent dans ces vers chastes et doux, sont l'amour et la tristesse, deux choses inséparables. C'est à sa femme que l'auteur a dédié ce livre; la première et la dernière pièce sont à la même adresse; cet affectueux patronage a porté bonheur au poète, car il a souvent touché la corde sensible qui réveille pour les apaiser nos douleurs intimes. La pièce la plus originale du recueil est peut-être celle qui résume la jeunesse de l'auteur: *Reminiscence*. Les sentiments vrais ont le privilège de réveiller partout des échos qui leur répondent; voilà pourquoi les poésies de M. Fréchette sont assurées de trouver de la sympathie en France, où le dégoût d'une littérature torturée nous fait soupirer après le naturel et la simplicité.

(Journal de Chateaubriant.)

28 octobre 1877.

Voici un livre (*Pêle-Mêle*) qui a franchi les mers pour demander le sourire de la bienvenue à la patrie des poètes. Nous nous empressons de le lui donner. Quoiqu'elles viennent du Canada, ces poésies, d'un caractère essentiellement français, semblent avoir été inspirées sous les ombrages mêmes de Milly. L'auteur, en effet, M. Louis-H. Fréchette, sait, comme l'amant d'Elvire, flatter l'oreille par la cadence harmonieuse du vers, et séduire le cœur tour à tour par la mélancolie et la suavité du sentiment. Là, d'ailleurs, s'arrête l'imitation, ou, pour mieux dire, la conformité de génie du député au parlement d'Ottawa, avec le chantre des *Méditations*. Il faut lire ses odes à Papineau, à Longfellow, à Jolliet, pour se rendre compte non-seulement du souffle sonore qui les remplit, mais encore de la vie qui les anime. Dans les grandes pièces de ce recueil, on sent courir une âme, et, dans presque toutes les autres qui sont des élégies, on sent couler une larme, une larme vraie. Cette âme, cette larme, telle est la réelle originalité du poète nouveau que nous présentons à nos amis...

(La Gazette des Familles.)

BRUXELLES, 1er novembre 1877.

Un volume de vers empreints de la marque du talent le plus frais et le plus gracieux, vient de

paraître, ou mieux d'éclorre, comme une touffe de violettes cachées sous le gazon, dans une petite ville perdue de l'Yonne, à Montréal. (L'écrivain fait ici une erreur assez plaisante.) Il a nom *Pêle-Mêle*, nom fort modeste et peu poétique, il est vrai. Mais l'étiquette est toujours menteuse! Et l'auteur, M. Louis-H. Fréchette, n'est pas de ceux qui aiment promettre et ne pas tenir.....

(Revue Française.)

BORDEAUX, octobre 1877.

... Un vrai livre écrit par un vrai poète. Cela est rare, n'est-ce pas, chers lecteurs, mais cela apparaît de temps à autre à l'horizon poétique, et console un peu des sottises rimées de chaque jour. M. Louis-H. Fréchette, député au parlement fédéral canadien, utilise ses loisirs à composer de touchantes et gracieuses poésies qu'il habilite avec infiniment de délicatesse et d'esprit... M. Fréchette aime la famille d'un amour profond et sincère, cela se devine à mille détails ingénieux et charmants... Parmi les pièces semées pêle-mêle dans cet éblouissant volume, nous en avons rencontré une: *A la mémoire d'Alexina*, qui est une véritable perle fine. Toutes nos félicitations au poète canadien.

(Le Journal de l'Ain.)

19 octobre 1877.

(Quatre longs articles.)

... M. Fréchette, qui a plusieurs cordes à sa lyre, touche aussi la corde religieuse, que les noms de Victor Hugo et de Musset ne rappellent guère aujourd'hui. Pour donner une idée complète de notre poète, nous citerons successivement une pièce patriotique, une pièce chrétienne, une pièce dramatique et quelques pièces gracieuses. Commençons par la pièce patriotique; elle est consacrée à la vieillesse et à la mort d'un héros canadien, Papineau. (Ci suit la pièce *in extenso*.)

Quelles admirables strophes! et quel tableau grandiose que la mort de l'illustre vieillard devant le soleil couchant! L'élévation de la pensée s'unit ici à l'harmonieuse dignité du langage. N'est-ce pas l'idéal poétique?

Nous avons entendu la voix patriotique du poète canadien; nous allons écouter à présent sa voix chrétienne, qui n'est pas moins digne d'admiration. (*Alléluia, in extenso*.)

Heureux le poète qui peut célébrer avec des accents si purs, si lyriques, le grand mystère de la Résurrection! La foi est dans son cœur et l'inspiration divine sur ses lèvres.

Le talent descriptif et dramatique du poète canadien va briller dans le poème suivant: (*L'Iroquoise, in extenso*.)

Quelle énergie! quelles sombres couleurs dans ces strophes toujours harmonieuses! Il semble que l'on ait devant les yeux cette suave Iroquoise, que l'on voit avec elle au bord du Saint-Laurent par une nuit orageuse, que l'on assiste aux suggestions de sa haine farouche, à tous les mouvements de sa main criminelle. Pour rendre cette scène tragique d'une manière aussi frappante, ne faut-il pas une puissante imagination, jointe à la science du pittoresque et à l'intuition des passions barbares!.....

De toutes les cordes de sa lyre, la corde délicate est peut-être celle que M. Fréchette affectionne le plus. Il descend volontiers des hauteurs du Parnasse pour cueillir une fleur..... Son recueil abonde en petites pièces d'un goût exquis.... M. Fréchette a réuni à la fin de son volume quinze sonnets d'une facture irréprochable et d'un sentiment intime qui émeut. Ses autres poésies ne sont pas moins remarquables par l'élégance et la diversité du rythme.

La plupart des poètes parisiens à la mode pourraient prendre des leçons de goût et de versification artistique auprès de leur confrère du Canada.

(L'Artiste.)

Septembre 1878.

Rédacteurs: Arsène Houssaye, Alex. Dumas, Th. de Banville, etc.

M. Louis-H. Fréchette est un poète connu des dilettanti français. Sous ce titre: *Pêle-Mêle*, il met un lien d'or à sa gerbe de fleurs, que dis-je? il y a beaucoup d'épis parmi ces bluets et ces coquelicots. M. Fréchette semble un des nôtres par l'accent bien français. Il faut dire qu'il est Canadien; Lamartine et Hugo n'ont pas mieux poétisé la langue française. La critique a toujours tort quand elle parle des poètes. Voilà pourquoi, pour faire l'éloge du député américain, nous nous contenterons de détacher de son volume charmeur quatre sonnets charmants:

(Ici l'Artiste cite les sonnets de M. Fréchette: *A madame Victor Beaudry, A madame Cauchon, A madame Jehin-Prume et A madame E.-L. de Bellefeuille*, puis il ajoute:)

Un poète célèbre a écrit à M. Fréchette: "Vous ne sauriez croire comme vos poésies m'ont été au cœur. Je croyais relire Lamartine. Vous en avez tout le charme et toute l'élévation. Votre 'pays des sauvages' est moins sauvage que le nôtre, où tous les lauriers sont coupés."

"Nous n'irons plus au bois..."

"Aussi, je respire vos fleurs canadiennes comme si j'étais dans le parc d'un ami."

"X. DE VILLARCEAUX."

(Du Journal d'Elbeuf, SEINE-INFÉRIEURE.)

1er janvier 1879.

Pêle-Mêle, poésies par Louis-H. Fréchette.—

Voici un charmant recueil de poésies qui m'arrive du Canada, par une faveur toute spéciale; c'est-à-dire qu'il ne sera donné qu'à un petit nombre d'élus de savourer les délicieuses compositions dont il est rempli.

"Peut-être, nous écrivait l'auteur en nous adressant sympathiquement ce volume, aurez-vous la curiosité de lire des vers faits au pays des sauvages, et voudrez-vous bien accorder quelque sympathie à ce Français d'outre-mer, assez hardi pour tenter une excursion sur le parnasse parisien. Vous songerez, en me lisant, que je vis dans un pays anglais, presque aux antipodes de la France que je n'ai jamais visitée; que je ne suis pas un littérateur, mais un avocat.... etc."

Eh bien! oui, nous avons eu la curiosité de lire ces vers faits au pays des sauvages.... Ah! monsieur, si tous les sauvages écrivaient comme vous, de combien ils seraient supérieurs à la majorité des peuples civilisés!

Tout est français dans ce livre: l'idée et la forme; et le cœur qui a guidé la main est encore plein des souvenirs de celle qui fut si longtemps pour le Canada la mère-patrie; aussi n'a-t-il rien moins fallu que cette affirmation si précise de l'auteur, pour que nous puissions nous persuader qu'il n'a jamais vu la France, cette absente vers laquelle ses regards semblent toujours tournés.

Comme poète, M. Fréchette mériterait d'être apprécié et loué par les plus dignes; les grands spectacles de la nature en Amérique, mis à la disposition de sa verve étincelante, lui fournissent l'occasion de magnifiques descriptions, de vers pleins de soleil et de chants joyeux.

Tous les morceaux seraient à citer dans ce recueil, et je dirais même à reproduire, si notre format ne s'y opposait; le *Mississippi*, la *Dernière Iroquoise*, *Papineau*, *Alléluia* sont des pièces que nos meilleurs poètes ne dédaigneraient pas.

Beaucoup de ces vers sont dédiés à des amis, à des hommes de cœur et de talent, qui, presque tous, ont laissé d'heureux souvenirs dans la population canadienne.

L'ouvrage se termine par une série de dix-sept sonnets, tous d'une composition supérieure, que nous avons dévorés, et qu'apprécieront comme nous tous ceux qui auront la bonne fortune de pouvoir se procurer ce charmant écriin publié à Montréal.

A l'homme de cœur que la confiance de ses concitoyens avaient honoré du titre de député au parlement d'Ottawa, au poète de talent, digne de prendre rang parmi nos meilleurs, nous souhaiterions de visiter un jour cette France dont il nous parle toujours; et en attendant, nous lui répéterons ces vers qu'il adressait lui-même à une dame, dans sa poésie *Le Printemps*:

Mais il est un baume odorant
Donné parfois au cœur souffrant
Par Dieu lui-même;
Ce doux baume trop rare, hélas!
C'est l'assurance que la-bas
Quelqu'un nous aime!

M. Fréchette possède encore bon nombre de précieux autographes de ses confrères en littérature, tels que Longfellow, Parkman, Saxé, Josephine Soulayr, Damazet, Emmanuel des Essarts, Théodore Vibert, Paul Vibert, Germain Picard, Albert Lhomme, etc. Nous avons choisi dans cette collection précieuse les extraits qui peuvent donner une idée de ce que l'on pense en France du talent de notre poète canadien.

LES FEMMES

Lorsque vous verrez un estafier, qui parle à haute voix à tort et à travers, d'une gaieté insipide, et qui éclate de rire à tout moment, dites à coup sûr que c'est un favori des dames: le bruit, l'air léger, des manières empressées, sont des vertus auxquelles il leur est impossible de résister. La passion d'une femme pour un homme n'est souvent autre chose que l'amour-propre tourné sur un autre objet. La femme se laisse prendre à l'extérieur et à la bagatelle; elle se cherche et s'admire elle-même dans les hommes.

* *

Quoiqu'on ait dit bien du mal des femmes, il est plus rare d'en trouver de parfaitement belles que de passablement bonnes.

* *

Rien de meilleur qu'une bonne femme; rien de pire qu'une méchante.

* *

Les femmes ne s'aiment point. J'en suppose deux parfaitement unies, je veux même qu'elles ne disent pas le utroque mal l'une de l'autre, en leur absence, tant elles sont amies; vous les voyez toutes deux; vous penchez d'un côté, la rage se met de l'autre. Ce n'est pas que l'enragée vous aime, mais elle voulait la préférence. Tel est le caractère des femmes; elles sont trop jalouses les unes des autres pour être capables d'amitié entre elles.

* *

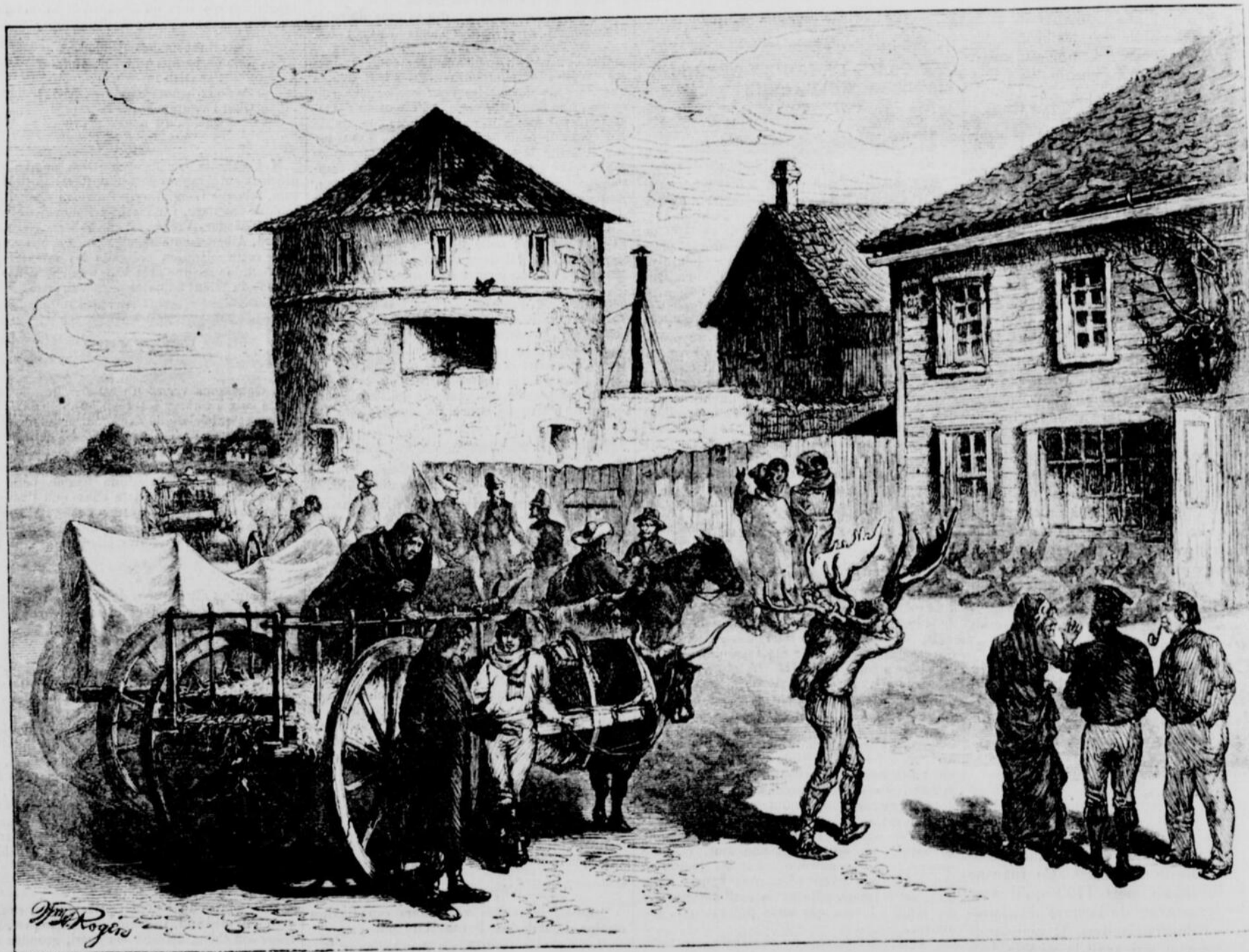
Une femme du bon ton sait modérer, causer avec son médecin, instruire son perroquet, caresser son chien, détester son mari, gronder ses domestiques et se coiffer avec goût.

* *

La première chose que font deux femmes qui se rencontrent est de se chercher des ridicules, et la seconde est de se dire des flatteries.



MONTREAL—PRÈS DES PINS, DANS LE PARC DE LA MONTAGNE

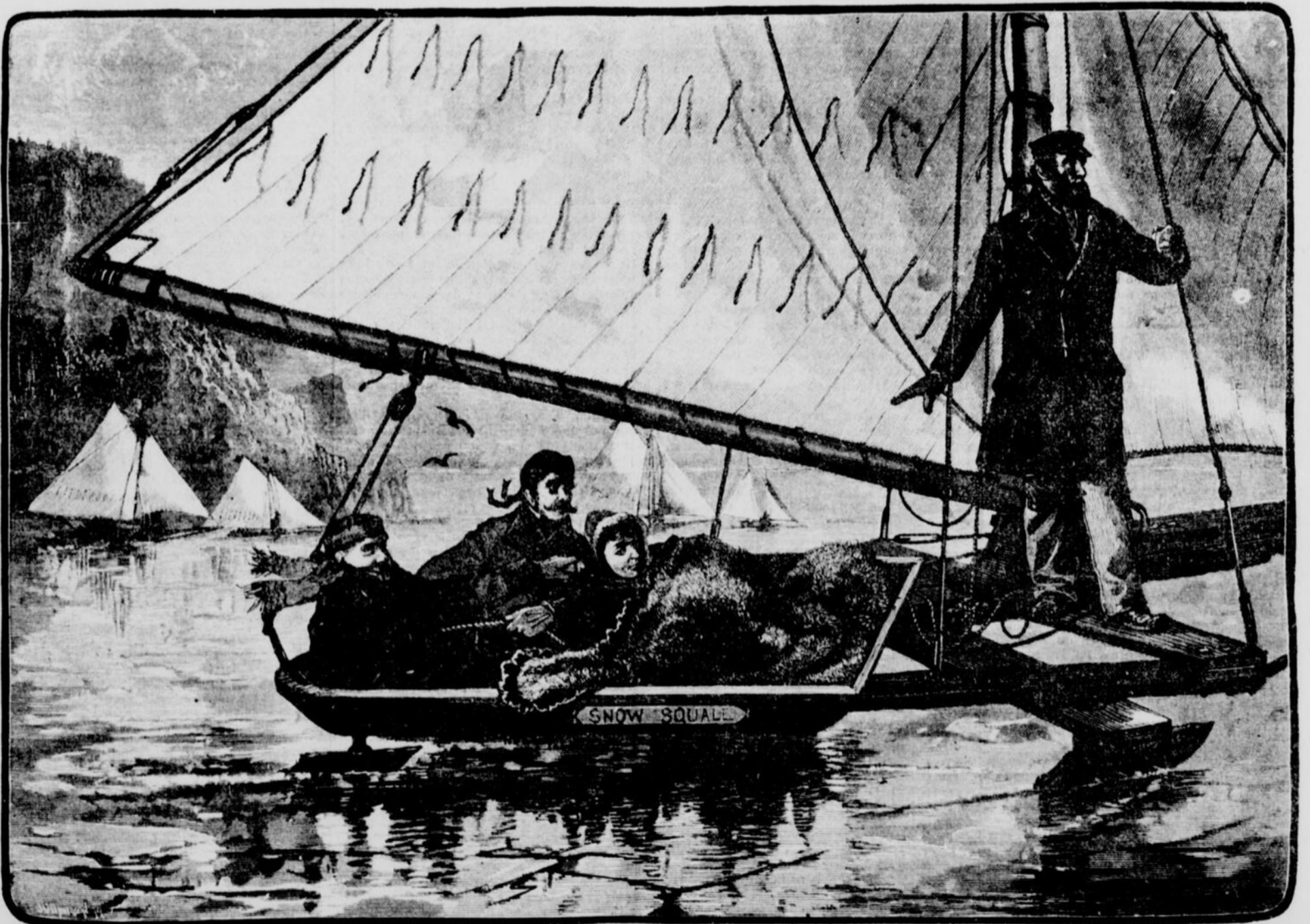


WINNIPEG—POSTE POUR LA TRAITE AU FORT GARRY

W. Rogers



"SAUVONS-NOUS!"—CROQUIS DE LA PASSE KHYBER



COURSES EN YACHT À PATINS SUR LA GLACE

LA BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

XXXVI

Mouchabeuf n'avait pas menti.

Son cabaret était bien certainement, pendant le siège, l'établissement le plus achalandé du village de Rueil.

Ce n'était pas que la maison payât de mine, car on aurait difficilement rencontré dans les environs de Paris une plus laide baraque.

Bâtie avec des matériaux sans nom, charpentée avec des poutres enlevées dans les démolitions de Paris, cette construction déplaisante affectait la forme d'un carré long et n'était élevée que d'un étage.

Au rez-de-chaussée, occupé presque tout entier par une immense salle destinée aux buveurs, on trouvait encore une sorte de loge étroite dont l'ingénieux patron avait fait une boutique.

Au premier, deux ou trois cabinets, qui avaient la prétention d'être meublés, pouvaient loger pour une nuit des hôtes peu difficiles.

Extérieurement, l'immeuble était peint en jaune et orné de volets et de portes couleur de sang de bœuf.

Un maigre jardinet où poussaient pêle-mêle des salades et des carottes complétait les agréments de ce séjour champêtre.

Dans un coin de ce légumier, Mouchabeuf avait trouvé le moyen d'élever avec des lattes arrachées à la clôture du chemin de fer une tonnelle destinée à abriter les buveurs qui tenaient à s'enivrer en plein air.

Il poussait même l'industrie jusqu'à y nourrir des lapins qui échappaient à la cuisine des bivouacs français ou allemands, grâce à la protection d'un énorme dogue enchaîné à la portée de leur cage.

La vogue de la taverne ne tenait pas non plus à la qualité des denrées solides ou liquides qu'on y débitait.

Le vin y arrivait directement des coteaux aussi voisins que mal famés de Suresnes, l'eau-de-vie, distillée chez quelque liquoriste de hasard, s'y mélangeait volontiers de poivre, et la bière contenait plus de jus de réglisse que de houblon.

Quant aux objets qui garnissaient la boutique, ils étaient de nature variée, mais de qualité détestable.

On y vendait des cigares fabriqués à Hambourg avec des feuilles de chou, des bougies qui empestaient le suif et des cartes d'occasion qui auraient pu fournir une quantité de graisse très-suffisante pour faire de la soupe.

C'était un immense assortiment de tout ce qui ne vaut rien.

Et cependant à la maison jaune tout se vendait au poids de l'or et les deux pièces de plain-pied suffisaient à peine aux consommateurs.

Le secret de cette préférence était bien simple et la prospérité du débit se fondait uniquement sur l'emplacement privilégié qu'il occupait.

Située à l'extrémité et en dehors du village, entre les avant-postes des deux nations, la bicoque était complètement isolée.

Elle avait deux sorties, l'une sur la route, l'autre sur le jardin qui confinait à la Seine, une cave profonde où on ne redoutait pas les surprises et un pigeonnier pour voir venir de loin.

Elle eût été édifée en vue de la guerre que le plan n'en eût pas été différent, et Mouchabeuf n'avait eu garde de négliger tant d'avantages.

Le commerce interlope qu'il y exerçait n'était point ignoré, du reste, des autorités civiles et militaires qui fermaient les yeux à certaines conditions.

Outre le trafic clandestin auquel il se livrait pour le compte de son patron—le respectable J.-B. Frapillon—Mouchabeuf fournissait assez souvent des renseignements utiles obtenus des officiers allemands, moyennant cadeaux de vrais havanes et de champagne authentique dont il possédait un approvisionnement secret.

On le soupçonnait bien de manger, comme on dit, à deux râteliers, mais ce défaut est commun à tous les espions et on en était quitte pour le surveiller.

Pendant les fréquentes absences du maître, l'établissement était tenu par un garçon de vingt-cinq à trente ans, pourvu de biceps énormes et d'une chevelure ébouriffée qui rappelait celle de Samson, vainqueur des Philistins.

Cet être robuste et peu dégrossi aurait pu compléter la ressemblance en se servant d'une mâchoire d'âne contre les buveurs récalcitrants, car il exerçait dans ses loisirs la profession d'équarrisseur et dépeçait les animaux morts sur le champ de bataille ou ailleurs.

Cette industrie constituait même son bénéfice particulier et Mouchabeuf lui abandonnait généreusement le produit de la vente des filets de cheval et des cuissots de mulet qu'il cédait aux pratiques à des prix doux.

Il faisait de plus les commissions à Rueil et à Nanterre, servait de batelier pour traverser la rivière dans une mauvaise barque amarrée au bout du jardin, soignait le chien et nourrissait les lapins.

Ce maître Jacques de banlieue répondait au nom de Polyte.

Le lendemain de la nuit où Régine avait été enlevée, il avait eu fort à faire toute la journée.

Le combat de la veille avait amené dans les parages du cabaret de nombreuses escouades de brancardiers et des bandes de trainards qui ne

manquaient pas de faire une station devant le comptoir.

La salle et la boutique n'avaient pas chômé un seul instant et Polyte s'était multiplié, mais il commençait à être sur les dents.

Aussi avait-il regretté plus d'une fois l'absence de son maître, parti depuis deux jours et attendu dans la matinée.

Le soir approchait, et l'actif serviteur regrettait d'autant plus de ne pas voir arriver Mouchabeuf, qu'il avait hâte d'aller inspecter les chevaux restés sur le terrain.

Perdre l'aubaine apportée par la sanglante affaire de la Malmaison n'était pas du goût de Polyte ; il savait bien que la concurrence ne manquait pas, et il courait grand risque, en retardant sa visite, de se laisser devancer par les francs-tireurs du voisinage, hippophages déterminés et grands amateurs de morceaux de choix.

La funèbre besogne des ambulances était terminée et l'affluence des pratiques avait considérablement diminué, mais une demi-douzaine de consommateurs obstinés occupaient encore la grande salle du cabaret, et le fidèle garçon aurait cru manquer à ses devoirs en négligeant de les surveiller.

On était payé à la maison jaune pour se défier des clients fournis par les avant-postes, et ceux qui pour le moment buvaient au comptoir ne jouissaient ni d'une confiance ni d'un crédit illimités.

Aussi Polyte bornait-il ses absences à de courtes apparitions sur le pas de la porte.

Là, sans perdre de vue les pratiques sujettes à caution, il pouvait alternativement examiner la route de Rueil où il espérait voir paraître la carriole de Mouchabeuf et aspirer l'air du champ de bataille où il brûlait d'aller faire ses provisions.

"C'est drôle tout de même, disait-il entre ses dents, voilà qu'il est quatre heures passées et le patron qui n'arrive pas."

"Il a pourtant dû entendre le canon, et il doit savoir que j'ai de la besogne."

—Polyte ! encore une tournée de dur ! Dépêche-toi donc, cabaretier de malheur, cria le chef des ivrognes.

—On y va ! répondit le garçon en entrant dans le cabaret.

—Vive Polyte ! Vive Polyte ! hurlèrent les buveurs sur l'air des lampions.

—Quoi qu'il vous faut encore ? Vous devriez peut-être avoir votre plein."

Les clients qui menaient tout ce bruit paraissaient en effet suffisamment excités.

Ils étaient cinq, vêtus d'un uniforme bizarre qui se composait d'un pantalon bleu de ciel, d'une ceinture rouge, d'une veste noire agrémentée de parements jonquille et d'un chapeau pointu orné d'une plume de coq.

Il ne leur manquait qu'un manteau "du velours le plus beau" pour réaliser le type complet de Fra-Diavolo.

Ces costumes de brigands d'opéra-comique ne paraissaient nullement les embarrasser, et il était visible qu'ils se prenaient tout à fait au sérieux ; mais la discipline militaire ne devait pas être leur fort, à en juger par la familiarité dont ils usaient avec leur chef.

Ce personnage, fort galonné sur les manches, était un grand gaillard qui pouvait bien avoir quarante ans, et qui portait les cheveux ras, la barbe en pointe et la moustache en croc.

Il ne dédaignait pas de trinquer avec ses soldats, et il ne semblait rechercher d'autre supériorité sur eux que celle du nombre de petits verres absorbés.

"A la santé des Enfants-Perdus de la rue Maubue !" cria ce commandant des francs-buveurs en ingurgitant d'un trait la nouvelle rasade versée par la main crasseuse de Polyte.

Les soldats répétèrent le toast en l'accompagnant d'un hurrah qui aurait fait honneur à des fantassins anglais.

"Ah ! mes enfants, reprit l'homme aux galons avec cet accent mélancolique qui est particulier aux ivrognes, si on avait voulu m'écouter, nous n'aurions pas été brossés encore aujourd'hui."

—Ces états-majors, voyez-vous, mon commandant, c'est tous propre-à-rien, dit un enfant-perdu en reposant magistralement son verre sur le comptoir d'étain.

—L'attaque en masse, mes vieux lascars, l'attaque en masse, je ne connais que ça, reprit le chef avec conviction ; qu'on me donne à mener un matin trois mille lapins comme vous, et nous coucherons le soir à Versailles."

"Polyte ! un punch au kirsch pour rincer les carreaux," cria-t-il en manière d'affirmation de cette promesse audacieuse.

Mais Polyte ne l'écoutait plus.

Il avait entendu le roulement lointain d'une voiture et il avait couru à la porte.

"C'est le patron ! murmura-t-il en mettant sa main sur ses yeux en guise d'abat-jour."

"Faut croire qu'il rapporte de rudes provisions, car la carriole a l'air joliment chargée."

C'était bien l'équipage de Mouchabeuf qui s'avancait sur la route de Rueil, au trot peu allongé d'un cheval gris que sa maigreur avait sans doute soustrait aux entreprises culinaires de l'équarrisseur par vocation.

Le maître de la maison jaune, assis sur le devant de la tapissière, conduisait lui-même sa rosse, et, à force de la fouailler, il l'amena devant le cabaret.

"Arrive ici, Polyte, cria-t-il en sautant à bas de son siège ; j'ai de la compagnie, viens m'aider à la faire descendre."

—Voilà, patron, voilà ! vous faites crânement bien de rentrer ce soir."

—Est-ce que nous avons beaucoup de monde ?

—Cinq ou six pochards, y'a tout."

—Faudra les faire filer en douceur ; il y aura de l'ouvrage cette nuit, dit tout bas Mouchabeuf.

—Hé ! lami ! cria Taupier qui venait de mettre pied à terre, viens décharger le colis."

"Moi j'ai besoin de me dégourdir les genoux, ajouta-t-il en se dirigeant vers la maison aussi vite que le lui permettaient ses jambes caagneuses."

—Tiens ! une femme ! et une chouette encore ! dit Polyte qui venait de déplier le marchepied.

Une sourde exclamation répondit à la sienne.

"Podensac ! pas de chance, sacrebleu, grommelait le bossu qui venait de se trouver nez à nez sur le seuil avec le commandant des Enfants-Perdus."

XXXVII

—Tiens ! Taupier ! "cria en même temps le commandant des Enfants-Perdus."

Le bossu aurait donné gros pour éviter cette rencontre, et il maudissait sa faiblesse.

"Voilà ce que c'est que de se laisser attendre par les imbéciles, grommela-t-il en reculant instinctivement comme pour se ménager une retraite."

—Que diable viens-tu faire ici ? Est-ce que tu t'es mis dans les ambulances ? demanda Podensac en riant.

—Je te contrai ça tout à l'heure, dit Taupier qui sentait l'impossibilité de se dérober et qui préparait déjà une histoire.

Mouchabeuf assistait de loin au colloque, et, avec son instinct d'agent de police, il devinait que la rencontre était désagréable à celui pour lequel il travaillait momentanément.

Aussi fit-il une tentative pour empêcher Régine de se montrer.

Il courut à la voiture, mais il arriva trop tard.

La jeune fille s'était appuyée sur l'épaule du complaisant Polyte et venait de sauter légèrement à terre.

Elle ne paraissait du reste ni effrayée ni même étonnée.

On l'avait, pendant le trajet, débarrassée de ses liens et du mouchoir qui lui fermait la bouche, ce qui prouvait que ses persécuteurs ne se défiaient plus d'elle.

"Bon ! bon ! j'y suis, dit le commandant des Enfants-Perdus qui venait d'apercevoir Régine. Il paraît, citoyen Taupier, que nous sommes en bonne fortune."

—Mêle-toi de tes affaires, répondit brutalement le bossu.

—Allons ! ne te fâche pas, farouche amoureux, et viens boire un petit verre avec nous. Il n'y a que de bons enfants ici et tu peux amener ta particulière."

—Je n'ai pas soif, murmura Taupier qui cherchait un mensonge plausible et qui ne trouvait rien pour expliquer son voyage à Rueil en compagnie d'une femme.

—Mais, s'écria Podensac, je crois que je ne me trompe pas... cette belle fille que tu amènes, c'est... parbleu ! oui, c'est notre connaissance de Saint-Germain, l'élève du saltimbanque !"

Le bossu fit une horrible grimace et ne répondit rien.

On ne pense pas à tout, et, dans le premier moment de surprise, il avait complètement oublié que le commandant et Régine s'étaient déjà vus dans des circonstances qu'ils ne pouvaient pas avoir oubliées.

La situation se compliquait, et l'astucieux Taupier se demandait déjà s'il ne serait pas plus simple de mettre Podensac dans la confidence d'une partie de ses projets.

La moralité du chef des Enfants-Perdus lui était suffisamment connue pour qu'il pût sans embarras tenter l'aventure, car ses relations avec lui dataient de loin, et il possédait sur son passé civil et militaire des renseignements assez exacts.

Le brillant Podensac avait servi jadis dans l'armée régulière en qualité de sous-lieutenant, et il comptait même plusieurs campagnes honorables, car il ne péchait nullement par la bravoure, mais le malheur avait voulu qu'en revenant de Crimée l'officier récemment promu fût adjoint au trésorier de son régiment.

Ce fut sa perte.

Il aimait l'absinthe et les dames de comptoir ; sa solde était légère autant que ses principes, et après un an de la vie de garnison, certaines erreurs dans ses comptes l'obligeaient à donner sa démission.

Après cette catastrophe très-méritée, l'ex-sous-lieutenant avait pratiqué successivement une foule d'industries, dont la plus honnête était certainement celle qui l'avait mis en rapports suivis avec Taupier.

Tout à tour commis chez un marchand d'hommes, fabricant de prospectus industriels et spéculateur marron sur les trottoirs de la Bourse, Podensac avait fini par se faire courtier d'annonces, et, à ce titre, il avait longtemps collaboré à la quatrième page des journaux où le bossu plaçait sa prose.

Depuis les derniers événements, sa fortune avait semblé prendre une face nouvelle, et ses fréquentations dans les parages peu aristocratiques de la rue Maubue lui avaient valu le commandement d'un corps franc recruté par tout le quartier.

L'exercice de cette dignité ne lui avait enlevé aucun de ses goûts favoris, mais il lui avait procuré d'assez bonnes connaissances, et c'était même au hasard d'une camaraderie d'avant-postes qu'il devait l'honneur d'avoir servi de témoin à M. de Saint-Senier.

Il n'avait fallu à Taupier qu'un instant pour se rappeler tous ces détails, et il allait se décider à user de ses avantages pour influencer le com-

mandant, lorsque celui-ci vint s'enfermer de lui-même.

"Je comprends, maintenant, dit Podensac d'un air fin, la petite t'a donné dans l'œil, d'abord parce qu'elle est jolie comme un cœur, et puis parce qu'elle est muette."

"Pas de bavardages à craindre et, pour un homme politique aussi sérieux que toi, c'est une excellente affaire."

Le bossu pensa judicieusement qu'il valait mieux ne pas le détromper que de s'embarquer dans des confidences dangereuses.

"Décidément, on ne peut rien te cacher," dit-il avec un geste résigné.

Il venait de calculer que Régine n'aurait ni le temps ni la possibilité de le démentir.

"Alors, comme ça, on vient en partie fine chez le père Mouchabeuf, reprit le commandant en éclatant de rire."

—Eh bien ! après ? ce n'est pas défendu ?

—Non, sacrebleu ! et ça tombe bien puisque je suis là avec quatre bons garçons de ma compagnie."

"Nous allons faire une noce à tout casser, et je t'invite, toi, ta dulcinée et le patron de la cassine."

—Merci, mon vieux, mais je crois que l'enfant est fatiguée et qu'elle aimera mieux aller se reposer."

"D'ailleurs, tu sais qu'elle ne brille pas par la conversation, et nous rirons tout aussi bien sans elle."

—Entrons toujours, nous verrons après," dit Podensac en poussant dans le cabaret ses francs-tireurs, que la conversation avait attirés sur le pas de la porte.

Polyte et son maître, occupés à extraire de la carriole une foule d'objets hétérogènes, n'avaient rien entendu de ce dialogue, et Mouchabeuf, voyant Taupier causer gaiement avec Podensac, pensa qu'ils s'entendaient à merveille.

Quant à Régine, elle se promenait lentement sans donner le moindre signe de crainte ou d'embarras, et le bossu, qui suivait ses mouvements du coin de l'œil, s'applaudit de la résolution qu'il venait de prendre.

Il alla galement lui offrir la main et la conduisit à la maison, non sans avoir jeté en passant à Mouchabeuf ces mots significatifs :

"Viens dès que tu auras fini, et débarrasse-moi de ces gens-là le plus tôt possible."

L'entrée du couple fort mal assorti fut saluée par les acclamations de Podensac qui arrivait à cette période de l'ivresse où on éprouve le besoin de faire du bruit en compagnie.

"Eh ! les enfants ! cria le commandant, je vous présente le citoyen Taupier, publiciste de premier ordre, et son épouse, artiste distinguée. Il n'y a que de bons enfants ici et tu peux amener ta particulière."

—Quoi que c'est que ça, un publiciste ? demanda un enfant pen lettré de la rue Maubue.

—Ça veut dire que le citoyen écrit dans les journaux et dans les bons."

"C'est lui qui rédige le *Serpenteau*."

—Fameux, alors ! dit l'éclairé."

—Et pas fier avec ça. Vous allez voir comme il va lamper avec nous."

"Eh ! Polyte, le punch au kirsch demandé."

—Voilà ! voilà," cria le garçon qui venait de rentrer portant un immense saladier où fumait un liquide brûlant."

Mouchabeuf était resté dehors pour remettre la carriole et vaquer à l'autres préparatifs.

L'apparition du punch fut bruyamment fêtée par les francs-tireurs, et Podensac, armé d'une cuiller en fer-blanc, se mit en devoir de remplir les verres.

Taupier accepta sans se faire prier et poussa l'impudence jusqu'à offrir à boire à Régine.

La jeune fille était allée s'asseoir sur un des bancs de la salle, et sa figure presque souriante n'exprimait nullement le dégoût que devait lui causer cette scène de cabaret.

Elle repoussa doucement le verre que le bossu lui présentait en faisant signe qu'elle n'avait pas soif, mais elle ne se fâcha point de cette familiarité.

Son calme commençait à étonner et à inquiéter Taupier qui se défiait toujours de ce qu'il ne comprenait pas.

—Sais-tu qu'elle n'est pas aimable avec toi, ta petite ? dit Podensac, naturellement porté à taquiner le bossu."

—Je m'en arrange comme ça, répondit celui-ci en haussant les épaules. D'ailleurs, je t'avais prévenu qu'elle n'est pas aimable en société."

—Tiens ! mais c'est vrai, je n'y pensais plus, s'écria le commandant, elle est muette..."

—Et sourde, par-dessus le marché ; ainsi, ne te gêne pas."

—Parbleu ! je le suis depuis le jour du duel, où je suis revenu de Saint-Germain dans la carriole de son maître."

"A propos, qu'est-ce qu'il est devenu, l'hercule avec son grand imbécile de paillasse ?"

—Je crois qu'ils ont changé d'état, dit Taupier avec indifférence."

—C'est dommage qu'elle ne parle pas. J'aurais voulu lui demander ce qui leur était arrivé avec le mort."

—Je croyais que vous étiez revenus ensemble."

—Jusqu'à Rueil, oui, même que les uhlands ont manqué de nous pincer, mais en arrivant dans nos lignes, je les ai quittés pour rejoindre mes hommes qui étaient du côté de Colombes."

La jeune fille n'avait pas paru surprise en voyant Podensac."

Seulement, elle ne cessait de le regarder et on aurait dit qu'elle suivait ses paroles au mouvement de ses lèvres."

Au moment où le chef des Enfants-Perdus venait d'exprimer le regret de ne pouvoir l'interroger, elle tira d'un sac pendu à sa ceinture une quantité de jetons en ivoire et les étala sur la table."

«Tiens ! un alphabet ! s'écria Podensac, nous allons pouvoir causer.

—Laisse-la donc tranquille, dit Taupier avec humeur. Elle n'a pas la tête bien solide, et je ne veux pas qu'on la fatigue.

«Suis-je bête de ne pas avoir pensé à ça,» ajouta-t-il mentalement.

Pendant qu'il cherchait des yeux le complaisant Mouchabeut pour lui faire signe de le délivrer des francs-tireurs, Régine se leva, marcha droit au commandant et lui prit la main gauche, dont elle se mit à examiner les lignes avec une attention profonde.

«Charmant ! charmant ! dit Podensac en éclatant de rire, elle va me dire la bonne aventure !»

F. DU BOISGODEY.

(La suite au prochain numéro.)

LE ZOUAVE TRAPPISTE

Parmi les toiles de l'Exposition universelle des beaux-arts qui eut lieu en 1855, on remarquait beaucoup un tableau de M. Horace Vernet, que le livret désignait sous cette curieuse indication : *Le Zouave*. Voici le fait qui a inspiré l'illustre artiste en cette occasion.

Il y a quelques années, un soldat se présenta au supérieur de la maison des trappistes de Staoueli. Il déclara au pieux religieux qu'il faisait partie d'un régiment de zouaves, et qu'il avait, depuis trois jours, droit à son congé. Il ajouta qu'ayant été grièvement blessé à la tête dans une affaire meurtrière, il s'était trouvé pendant plusieurs jours entre la vie et la mort, et que, dans cette extrémité, il avait fait vœu, s'il revenait à la santé sans pouvoir continuer l'état militaire, de se consacrer désormais à Dieu.

Le supérieur le reçut avec bonté, l'engagea à repasser dans quelques jours, et prit sur lui, auprès de ses chefs, les renseignements les plus circonstanciés. Ces renseignements furent excellents à tous égards.

Le zouave revint au jour dit ; le supérieur l'interrogea longuement, lui demanda s'il avait une vocation bien réelle, s'il était prêt à souffrir toutes les privations, résigné à subir, sans se plaindre, toutes les épreuves, même les plus cruelles, n'ayant de confiance qu'en Dieu pour le juger. Le soldat répondit affirmativement.

Le lendemain matin le supérieur rassembla toute la communauté dans la chapelle, et adressa ces paroles aux religieux réunis : «Frères, un nouveau venu nous demande à venir parmi nous. C'est un soldat indigne de ce nom ; il a toujours été noté pour sa mauvaise conduite et son manque de courage. Il sollicite dans cette maison un asile où il puisse réparer au sein de Dieu les erreurs de sa vie passée. Que chacun de vous réfléchisse, et que demain, à pareille heure, il nous fasse connaître le résultat de ses méditations.»

Pendant ce discours, l'étranger, agenouillé sur les dalles de la chapelle, pria Dieu avec ferveur. Quelques larmes qu'il ne pouvait retenir s'échappaient de ses yeux, et il passait, comme par un mouvement convulsif et involontaire, la main droite sur une large plaie à demi cicatrisée qu'on voyait à son front. Il resta en prière pendant la journée et une partie de la nuit. Lorsque le jour parut, les religieux se réunirent de nouveau dans la chapelle. Le supérieur, comme la veille, prit la parole, et leur adressa l'allocution suivante : «Mes frères, vous avez devant vous, non-seulement le plus brave, le plus digne des soldats, portant au front une noble cicatrice, mais encore le plus résigné, le plus humble, le plus vertueux des chrétiens. Hier, pour le soumettre à une dure épreuve, la plus injuste des accusations a été portée contre lui ; il a tout souffert, tout enduré, mettant sa confiance en Dieu seul, et attendant de lui une réparation méritée ; il vous a donné ainsi, dès le premier jour de sa présence parmi nous, un exemple unique des grandes vertus chrétiennes nécessaires à la vie monastique. Désormais, le nouveau frère que le ciel nous envoie marchera à la tête de la communauté, pour nous servir d'exemple à tous.»

Le zouave trappiste vécut quatre années encore, pendant lesquelles il édifia la communauté par sa piété profonde. Un jour,

la plaie qu'il avait au front se rouvrit, et au bout de quelque temps, voyant la mort s'approcher, il montra le même courage qu'il avait montré autrefois à la braver sur le champ de bataille.

UNE ANECDOTE SUR BERLIOZ

Depuis quelques mois, le nom d'Hector Berlioz, nom jusqu'ici presque ignoré de la foule, tend de jour en jour à devenir plus populaire. Deux grands concerts, celui du Cirque d'hiver et celui du Châtelet, se disputent l'honneur d'exécuter ses œuvres. On rend enfin une tardive justice au grand musicien qui mourut, il y a près de dix ans, incompris et désespéré.

Nous croyons donc que le lecteur lira avec intérêt les lignes suivantes, qui ont trait à un épisode de la vie d'Hector Berlioz :

* * *

C'était en 1867.

Sur le boulevard Rochechouart habitait un de nos amis, poète de talent. Chaque jeudi soir, nous nous réunissions chez lui. Il venait là des étudiants, des peintres, des artistes, des poètes, des musiciens.

C'était une cohue bruyante, animée, bizarre. Chacun parlait avec enthousiasme de ses espérances. Tous croyaient à l'avenir, à la gloire. L'un lisait des vers, l'autre jouait au piano des fragments d'un opéra inédit, destiné à détrôner Auber. Celui-ci débitait une comédie qui devait rendre Dumas et Auger à la vie privée, celui-là, naïf convaincu, prêchait bien haut que les peuples sont frères. Hélas ! il ne prévoyait pas la guerre et la Commune.

Le soir de l'une de ces réunions (c'était au mois de mai) on avait laissé toutes grandes ouvertes les fenêtres de l'appartement. De l'autre côté du boulevard extérieur, à deux pas de nous, on apercevait Montmartre dont les maisons inégales se découpaient en silhouettes bizarres sous la voûte du ciel troué d'étoiles.

En bas, on voyait des couples assis sur les bancs et qui se parlaient à l'oreille. Par intervalles, on entendait les sons vagues d'une musique de danse qui s'échappait des bals populaires, au seuil desquels des habitués se disputaient en jurant.

L'un de nous, artiste d'un théâtre lyrique et doué d'une magnifique voix de baryton, chantait la sérénade de Méphistophélès du *Faust* de Gounod. Sa voix sonore avait attiré les promeneurs du dehors, et des fenêtres nous apercevions des groupes éparés et silencieux qui écoutaient la sérénade.

Lorsque le chanteur eut terminé, une discussion musicale s'engagea. Pendant que, pour la plupart, nous exaltions l'œuvre de Gounod, un de nos amis, jeune compositeur inconnu, riait bien haut et haussait les épaules avec mépris.

C'était un petit bcahomme sec, au profil grimaçant, à la voix stridente comme celle d'un archet qui grince.

Je le vois encore : il discutait avec animation, et ses deux bras qu'il s'agitait en ailes de moulin, dessinaient des ombres chinoises sur le mur de la chambre.

—Gounod, cria-t-il, n'a pas compris la pensée de Goethe !

Et, comme quelques-uns d'entre nous se récriaient :

—On voit bien, reprit-il, que vous ne connaissez pas la *Damnation de Faust*, d'Hector Berlioz !

Puis, d'un bond, il s'élança vers le piano, s'assit sur un tabouret et cria d'une voix impérative :

—Écoutez, profanes, écoutez tous !

Bien peu d'entre nous connaissaient l'œuvre de Berlioz, qui, exécutée vingt années auparavant dans une après-midi à l'Opéra comique, n'avait d'ailleurs obtenu aucun succès.

A mesure que les doigts agiles du musicien glissaient sur le clavier frémissant, une émotion indescriptible s'emparait de nous. Nous nous regardions surpris, émus, charmés.

Notre ami venait de terminer la fameuse *Marche hongroise* et tumultueusement nous nous laissions aller aux mar-

ques de la plus vive admiration et du plus sincère enthousiasme, lorsque tout à coup la porte de la chambre s'ouvrit !

Un homme parut. Sa figure était parcheminée, ses pommettes saillantes, son menton anguleux ; son front rêveur se penchait en avant et comme abîmé dans un recueillement profond ; il semblait vouloir entraîner sa tête osseuse vers la terre.

Il ne prononça pas une parole, et restant debout près de la porte qu'il referma derrière lui, il fit signe au musicien de continuer. Nul de nous ne songea à demander à ce personnage qui il était, et ce qu'il venait faire au milieu de nous. Tous, instinctivement, nous comprimes que nous avions devant nous un homme extraordinaire. Lorsque notre ami eut achevé, il se leva, vint vers l'étranger qu'il salua avec toutes les marques du plus profond respect et nous le montrant :

—Messieurs, nous dit-il, voici Hector Berlioz !

Une longue acclamation lui répondit. Tous, nous entourâmes le maître qui, nous serrant tour à tour la main, nous dit avec des larmes dans la voix :

—Vous m'avez donné une des plus grandes joies de ma vie, la première que j'ai éprouvée depuis bien longtemps, je vous remercie.

Puis il ajouta avec un sourire empreint d'une ineffable tristesse :

—Excusez mon sans gêne, messieurs. Comme chaque soir, je faisais ma promenade solitaire sur ce boulevard et je songeais à tous mes rêves de gloire qui ne sont plus aujourd'hui que des chimères, lorsqu'en passant sous ces fenêtres, j'ai entendu jouer ma pauvre *Damnation de Faust*. J'ai pensé alors que je n'étais pas tout à fait oublié de tous, et je n'ai pu résister au désir de venir près de vous.

Trois ans après, Berlioz mourait. Il mourait incompris, désespéré, ne prévoyant pas qu'un jour viendrait où la justice méritée par son génie lui serait enfin rendue et où on l'acclamerait dans la salle du Châtelet si voisine de celle du Lyrique qui jadis vit échouer ses *Troyens* tués par les huées et les rires du public !

GEORGES PETIT.

LES DÉBUTS DE M. DUFAURE AU BARREAU

Pendant les premières années de la Restauration, le barreau de Bordeaux, toujours célèbre, avait fait de grandes pertes : la mort lui avait ravi Ferrère, le plus éloquent de ses orateurs ; la politique l'avait privé de Lainé et de Ravez ; la magistrature, de Peyronnet. De jeunes talents surgirent. L'un d'eux se révéla tout à coup au-dessus des autres.

Il débuta d'une manière singulière et frappante. Personne ne le connaissait encore. Un moyen simple et nouveau le mit aussitôt en renom.

On sait que souvent, à la Cour d'assises, ce sont de jeunes avocats plus ou moins inexpérimentés dans l'art oratoire qui défendent les accusés. Il se trouva, un jour, ce qu'il n'était pas impossible de prévoir, qu'un de ces accusés fut défendu faiblement.

Alors on vit se lever, du milieu du public, un jeune homme en habit ordinaire —très-ordinaire—demandant au président la permission d'ajouter quelques observations à la défense qu'il venait d'entendre et qui, dit-il, ne lui paraissait pas complète.

Cette demande était si extraordinaire que la Cour en fut aussi surprise que l'assistance, et le dialogue suivant s'établit entre le président et l'inconnu :

—Qui êtes-vous ?

—Je suis avocat.

—Pourquoi n'êtes-vous pas en robe ?

—Parce que je suis venu ici croyant n'y être que simple spectateur.

—Parmi les avocats présents, en est-il qui puissent attester que vous appartenez au barreau ?

Cette certitude fut donnée à la Cour, et

la parole fut accordée à celui qui l'avait ainsi demandée. Il en usa de manière à étonner les magistrats, le jury et l'auditoire, par son improvisation facile et sa lucidité.

Le résultat de sa plaidoirie fut un acquittement : un jury qui admire est sur la pente d'un jury qui absout.

On le suppose bien, de mauvaises langues—il y en a même au Palais—ne manqueraient pas de dire que c'était là un coup de théâtre oratoire finement préparé, que l'affaire avait été visée à l'avance, et le dossier étudié avec soin.

Quoi qu'il en soit, dans la grande sonorité de l'atmosphère bordelaise, l'effet, médité ou non, se produisit : le nom du jeune avocat fut aussitôt connu, répandu et prononcé. Il put dire comme le Scylla de Montesquieu, à Eucrate : «J'ai étonné les hommes, et c'est beaucoup.»

Le plus surpris de voir ici retracé ce fait de sa jeunesse—emprunté à des *Souvenirs politiques et judiciaires* encore inédits—sera certainement celui qui en est le héros, c'est-à-dire le ministre actuel de la justice, garde des sceaux, doyen et président du conseil, M. Dufaure, qui vient de donner récemment à la tribune des preuves nouvelles de sa netteté oratoire toujours égale, de son éloquence souvent amère mais profondément incisive.

CHOSSES ET AUTRES

Les contribuables de Sainte-Cunégonde et du village Saint-Gabriel ont accepté les offres de MM. Berger et Béique qui s'engagent à leur fournir de l'eau au moyen d'un aqueduc, à des conditions très-libérales. Il est étonnant que le Conseil de Saint-Henri n'en fasse pas autant, s'il est vrai que l'opinion des contribuables est en faveur de ce projet.

La moyenne du prix de l'eau par famille, en fixant la moyenne des loyers à \$50, serait de \$6.50. Les conditions qu'ils proposent à la ville de Saint-Henri sont si libérales, que leurs adversaires prétendent qu'ils ne pourront exécuter leurs obligations. «Mais alors, avec les garanties que nous offrons, disent MM. Berger et Béique, qui souffrira réellement de l'inexécution du contrat ? N'est-ce pas nous ?» En effet, Saint-Henri profitera dans tous les cas, et quoi qu'il arrive, des travaux qui auront été faits.

Le correspondant du *Herald* qui signe «A Canadian» et un autre qui signe X dans le *National* —proche parent de l'autre probablement—posent carrément la question de l'indépendance du Canada comme le seul moyen d'obtenir les traités de commerce dont nous avons besoin pour introduire nos produits sur les marchés étrangers. Ils trouvent absurde l'idée de s'adresser à l'Angleterre pour lui demander de nous faire jouir des avantages de ses relations commerciales avec les autres pays au détriment de son commerce et de son industrie.

Le Saint-Père a adressé récemment à tous les évêques une Encyclique relative au socialisme.

Sa Sainteté expose à grands traits les doctrines socialistes et l'état où le socialisme conduit la société humaine.

Il démontre que l'intérêt des princes et des peuples est de protéger l'Eglise au lieu de l'asservir, et de lui donner la liberté dont elle a besoin pour faire prévaloir ses enseignements et ses doctrines.

MÉLANGES

PENDANT LA GUERRE AMÉRICAINE

Le major B..., commandant un escadron de cavalerie texienne, se trouvait dans la vallée de la Rivière-Rouge, en Louisiane, avant l'invasion de Banks. Il y fit connaissance de la fille d'un riche planteur, l'aima, fut payé de retour et ils se fiancèrent. Le mariage devait avoir lieu à la paix. Peu de temps après, l'armée de Banks arriva et détruisit toute l'habitation ; les récoltes furent saisies, les maisons brûlées et les esclaves dispersés. La famille se trouva réduite à la pauvreté. L'ouragan passé, la jeune fille vint trouver son fiancé, qui repoussait l'ennemi



AMOUR MATERNEL—D'APRÈS LE TABLEAU DE PAUL MARTIN

à la tête de son escadron, et, après lui avoir raconté la ruine de sa fortune, lui offrit de lui rendre sa parole.

—Jamais, répondit l'officier, je ne vous ai point aimé pour votre fortune, mais pour vous-même.

Quelque temps après, le major tomba mutilé par la mitraille en chassant l'ennemi vers Morganzas. Il perdit le bras droit et plusieurs doigts de la main gauche. A son tour, il vint offrir à la jeune fille de reprendre sa parole.

—Jamais, répliqua-t-elle; je ne vous ai pas aimé pour votre physique, mais pour votre brave cœur.

Le mariage se fit le lendemain, et l'heureux couple vit maintenant dans la douce existence d'un beau village du Texas, où il se félicite chaque jour de sa fidélité mutuelle.

L'HISTOIRE DES BOSSUS

Il vient de mourir, rue de Cuvier, à Paris, un bossu dont la bosse à coup sûr était celle de la statistique. Et devinez à quoi, pendant plus de cinquante ans, il a appliqué sa bosse ? Aux bossus !

A la levée des scellés, ses héritiers ont découvert, au lieu de testament, un volumineux manuscrit, monographie soigneusement détaillée de la bosse, comportant deux mille feuillets environ, où il n'est absolument question que de bossus, ce qui, par parenthèse, ne les a pas fait rire.

Célibataire, riche, indépendant, d'une santé de fer, notre homme n'avait reculé devant aucun sacrifice pour recueillir les innombrables observations consignées dans son gigantesque travail. Il avait voyagé partout.

C'est en Europe, dans la zone tempérée, qu'il a rencontré le plus de bossus rachitiques.

C'est en Espagne, paraît-il, qu'il y a le plus de bossus. Dans une petite localité, au pied de la Sierra-Morena, on en compte 1 sur 13 habitants.

En France, le bassin de la Loire en est peuplé; le rachitisme y règne presque à l'état endémique.

Combinant les moyennes des chiffres rapportés de tous les pays du globe, notre statisticien arrive à ce résultat numérique, qu'il n'y a pas moins d'un bossu sur mille individus, ce qui donne environ un million de bossus pour la terre entière.

Puis, établissant que la hauteur moyenne de chaque bossu est de 20 centimètres—il a fait plus de 6,000 calculs pour arriver à ce résultat—il multiplie le million de bossus par la hauteur de la bosse, ce qui donne une élévation de 200,000 mètres; c'est-à-dire que toutes les bosses superposées, on escaladerait par cette nouvelle et étrange échelle 10 Cordillères, surmontées de 25 monts Blancs, auxquels il faudrait ajouter comme appoint toutes les pyramides réunies, rehaussées de toutes les flèches des cathédrales de l'Europe.

Le dernier feuillet du manuscrit de cet original contient son testament, dans lequel il est dit qu'il veut qu'on mette sur sa fosse une bosse de marbre en guise de monument, avec cette inscription :

Ci-gît un bossu
Qui de la bosse eut
Le goût, et sur la bosse fut
Plus qu'aucun bossu.

AVIS IMPORTANT

Des abonnés nous écrivent pour se plaindre de ne pas recevoir leurs numéros. Ces omissions ne sont pas le fait de l'administration, car un contrôle sérieux a lieu à l'expédition de chaque numéro. Elles viennent certainement de la poste, où les numéros sont égarés, les bandes déchirées, etc. Nous avons adressé déjà des réclamations; nous les renouvelerons, et nous prions nos abonnés de ne pas nous attribuer les ennuis qu'ils éprouvent et que nous voudrions pouvoir leur épargner.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'engorgent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osons espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires; J. N. ARSENAULT, Gérant.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC, Atelier: 547, rue Craig.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique. MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et l'argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.

NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

Carte.—M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON. M. Dozois, d'une expérience incontestable, profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. PILON & Cie., où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soieries, Gants de kid Alexandre, Etoffes à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Ruban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Châles brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés défiant toute compétition.

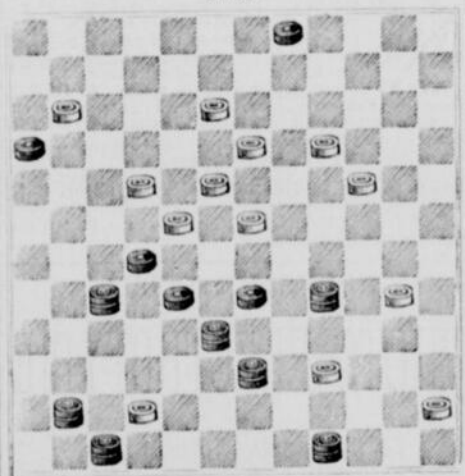
A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement: 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 159

Composé par M. F. BLACK, Montréal.



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 148

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
46	39
26	29
35	29
63	58
57	51
39	30 et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 148

Québec:—N. Langlois, J. Lemioux; Montréal:—N. Chartier, J. Boyte, P. Décarreau, et L. Chartier.

LES ECHECS

Adressez toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPER, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 144: MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; N. P. Sorel; M. Toupin, J. Gauthier, S. Lafrenaye, H. Paradis et T. Lafrenière, Montréal; L. O. P., Sherbrooke; V. R. Gagnon et Z. Delaunais, Québec.

Il est rumeur, dit le *Turf, Field and Farm*, d'un match entre messieurs Zukertort et Steinitz dans le courant de ce mois.

M. Blackburne a joué avec son brio et son succès ordinaires, il y a quelques semaines, en Angleterre, huit parties simultanées sans voir, au "Manchester Club", il en a gagné cinq, perdu deux et une a été nulle.

M. Shinkman, le brillant problémiste américain, a pris la direction du département des problèmes du *Holyoke Transcript*. Nous félicitons notre confrère de cette heureuse acquisition, qui ne peut manquer de donner beaucoup d'importance à cette intéressante publication.

Nous nous faisons un devoir de publier la lettre suivante que nous a adressée notre estimable collaborateur, M. M. J. Murphy, et qui contient quelques mots d'explication concernant la note (D) dans la partie publiée dans ce numéro:

QUÉBEC, 22 janvier 1879.

Monsieur l'Éditeur,

Je vous envoie une autre partie avec les notes de M. Barnes. Ces notes demandent une explication, vu que ceux qui sont intéressés dans ce tournoi, qui ne connaissent pas la signification exacte de la note (D), pourraient me blâmer de m'être servi des notes des autres. Pour me laver de toute accusation de ce genre, je dois vous donner l'explication qui suit, laquelle vous pourrez publier à votre discrétion:

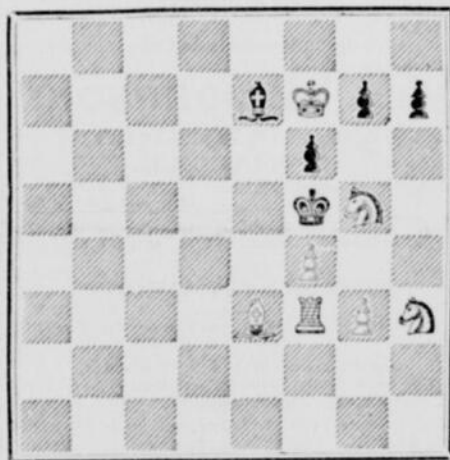
La note (D) fait allusion à une partie jouée entre le Capt. Mackenzie et M. A. P. Barnes, il y a environ un an. J'avais cette partie en ma possession quand j'ai commencé à jouer avec M. Wylde, en sorte que je me suis servi des notes de M. Barnes, ce que j'avais le droit de faire autant que si ces notes avaient été prises dans des livres d'autorités.

Veuillez me croire, Monsieur, Votre tout dévoué, M. J. MURPHY.

PROBLÈME No. 146

LETTRE "E."

Composé par M. A. P. BARNES, New-York. Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME NO. 144.

- | | |
|--------------------------|------------------|
| Blancs. | Noirs. |
| 1 T 3e FD | 1 T pr T (A) |
| 2 C 5e CD | 2 T 2e FD, échec |
| 3 C pr T, échec et mat. | 2 C 4e R, échec |
| 3 T pr C, échec et mat. | 2 P fait D |
| 3 C pr T, échec et mat. | (A) |
| 2 D 3e FR, échec | 1 F pr C (B) |
| 3 D pr C, échec et mat. | 2 C couvre |
| 2 C 2e R | 1 P fait D |
| 3 D 4e FD, échec et mat. | 2 P, T ou D pr C |
| 3 D 6e R, échec et mat. | 2 T pr T |

6ÈME PARTIE.

TOURNOI D'ÉCHECS CANADIENS PAR CORRESPONDANCE.

Jouée par correspondance entre M. J. T. Wylde, d'Halifax, N.-E., et M. J. Murphy, de Québec.

(Partie Vienneoise.)

- | | |
|---------------|---------------|
| Blancs. | Noirs. |
| M. WYLDE. | M. MURPHY. |
| 1 P 4e R | 1 P 4e R |
| 2 C 3e FD | 2 C 3e FD |
| 3 P 4e FR | 3 P pr P |
| 4 C 3e FR | 4 P 4e CR |
| 5 P 4e D | 5 P 3e D |
| 6 P 4e F | 6 P 2e C |
| 7 Roquent (a) | 7 F 5e C (b) |
| 8 F 5e CD (c) | 8 P 3e TD |
| 9 F pr C | 9 P pr P |
| 10 D 3e D | 10 C 3e T |
| 11 C 2e R | 11 Roquent |
| 12 F 2e D | 12 F pr C (d) |
| 13 T pr F | 13 P 4e FR |
| 14 F 3e F | 14 P pr P (e) |
| 15 D pr P | 15 D 1er R |
| 16 D 3e D | 16 P 4e D |
| 17 F 4e C | 17 T 3e F |
| 18 R 1er F | 18 D 5e R |
| 19 C 3e FD | 19 D pr D |
| 20 T pr D | 20 T 3e R |
| 21 T D 1er D | 21 T D 1er R |
| 22 P 3e GR | 22 C 5e C (f) |
| 23 R 1er C | 23 C 6e R |
| 24 T 2e D | 24 C 5e FD |

- | | |
|------------------|------------------|
| 25 T 2e F | 25 C pr P |
| 26 T (3e D) 2e D | 26 T 5e R, échec |
| 27 T 1er F | 27 C 5e FD |
| 28 T 3e D | 28 T pr T, échec |
| 29 R pr T | 29 C 6e R, échec |
| 30 R 2e F | 30 C pr P |
| 31 F 5e F | 31 T 6e R |
| 32 T pr T | 32 P pr T, échec |
| 33 R 2e R | 33 C pr P, échec |
| 34 R pr P | 34 C 3e R |
| 35 F 4e C (g) | 35 P 2e D, échec |
| 36 Résineut. | |

NOTES PAR M. A. P. BARNES, NEW-YORK.

(a) Les coups d'ouvertures ne sont pas joués d'après l'ordre usuel, mais la position à ce point est devenue régulière.

(b) J'ai déjà remarqué que le coup P 3e T, reconnu par quelques-uns des joueurs faisant autorité comme étant le meilleur, conduit à une position que l'on dit aussi être défavorable aux Noirs. J'ai adopté le coup du texte dans une partie que j'ai jouée, il y a quelques mois, avec le Capt. Mackenzie.

(c) Dans la partie précitée, les Blancs ont joué C 2e R, et la partie est par le fait devenue nulle; mais cela est probablement dû à un mauvais calcul des Noirs vers la fin de la partie.

(d) Je pense que les Noirs ont choisi une bonne série pour ce coup et le suivant. Je dois, à ce point, répondre aux compliments que me fait M. Murphy, lorsqu'il attribue son succès dans cette partie à l'étude qu'il a faite d'une ligne de conduite par moi suggérée, en analysant une autre partie; que cela ne donne pas l'habileté et la justesse des coups avec lesquelles il conduit cette partie. Ces remarques s'attachent plus particulièrement à cette ligne de conduite après le 15e coup des Blancs.

(e) Ce coup paraît être ce qu'il y a de mieux.

(f) De ce point jusqu'à la fin, la partie mérite d'être étudiée. J'ai rarement examiné une fin de partie avec autant de plaisir. Le dernier coup des Blancs paraît être assez naturel, mais l'excellente conduite des Noirs en finissant la partie démontre que ce coup était fatal.

(g) C 4e T était la seule réplique, mais cette erreur n'a fait que hâter la fin.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centins.

DÉCES

En cette ville, le 25 de janvier, à l'âge de 5 ans et 3 mois, Maria-Cléopâtre-Antoinette, enfant de C. Berthelme, 6er, marchand.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 31 janvier 1878.

	§ c.	§ c.
FARINE		
Farine de blé de la campagne, par 100 lbs	0 00	0 00
Farine d'avoine	0 00	0 50
Farine de blé d'Inde	0 00	0 50
Sarrasin	1 25	1 50
GRAINS		
Riz par minot	0 80	0 90
Pois do	0 40	0 50
Orge do	0 50	0 60
Avoine par 40 lbs	0 35	0 50
Sarrasin par minot	0 40	0 50
Mil do	1 00	1 05
Lin do	1 60	1 80
Blé d'Inde do	0 90	0 80
LÉGUMES		
Pommes au baril	1 50	3 00
Patates au sac	0 90	1 00
Fèves par minot	1 10	1 15
Oignons par tresse	0 04	0 05
LAITIÈRE		
Beurre frais à la livre	0 20	0 25
Beurre salé do	0 10	0 15
Fromage à la livre	0 03	0 00
VOLAILLES		
Dindes (vieux) au couple	1 50	2 00
Dindes (jeunes) do	1 40	1 60
Oies au couple	0 50	0 70
Canards au couple	0 50	0 60
Poules do	0 70	0 80
Poulets do	0 60	0 60
GIBIERS		
Canards (sauvages) par couple	0 25	0 40
do noirs par couple	0 40	0 50
Plevriers par douzaine	0 10	0 00
Bécasses au couple	0 00	0 00
Pigeons domestiques au couple	0 15	0 17
Perdrix au couple	0 50	0 60
Tourtes à la douzaine	0 00	0 00
VIANDES		
Boeuf à la livre	0 04	0 05
Lard do	0 09	0 09 1/2
Mouton do	0 00	0 10
Agneau do	0 00	0 10
Lard frais par 100 livres	4 50	5 50
Boeuf par 100 livres	5 50	5 00
Lievres	0 20	0 25
DIVERS		
Sucre d'érable à la livre	0 07	0 08
Sirup d'érable au gallon	0 00	0 00
Miel à la livre	0 12	0 14
Œufs frais à la douzaine	0 20	0 25
Hacklook à la livre	0 00	0 06
Saindoux par livre	0 08	0 12
Peaux à la livre	0 05	0 08

Marché aux Bestiaux

Boeuf, 1re qualité, par 100 lbs	\$ 3 60	\$ 3 75
Boeuf, 2me qualité	2 00	2 50
Vaches à lait	15 00	20 00
Vaches extra	25 00	40 00
Veaux, 1re qualité	7 00	8 00
Veaux, 2me qualité	5 00	6 00
Veaux, 3me qualité	2 00	4 00
Moutons, 1re qualité	4 00	5 00
Moutons, 2me qualité	3 50	4 50
Agneaux, 1re qualité	3 00	3 50
Agneaux, 2me qualité	2 00	2 70
Cochons, 1re qualité	0 00	0 00
Cochons, 2me qualité	0 00	0 00
Pois, 1re qualité, par 100 bottes	\$10 00	\$11 00
Pois, 2e qualité	7 00	9 50
Paille, 1re qualité	5 00	6 00
Paille, 2me qualité	4 00	5 00

Longpré & David AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE

MONTREAL

A.-B. LONGPRÉ. L.O. DAVID.

Librairie Payette & Bourgeault

On trouvera constamment à cette Librairie : Livres de prières et de piété, depuis les reliures les plus communes jusqu'aux plus riches.
Livres de littérature de tous les auteurs canadiens.
Livres classiques, en usage dans tous les collèges, convents, etc., etc.
Papeterie, tapisserie, imagerie, articles religieux, etc., etc., en grande quantité.
Fournitures d'école et de Bureau, une spécialité.
Ordres pris pour fabriquer des cadres de toute sorte.
Impressions et reliures de livres blancs exécutées sous bref délai.
Les abonnés de *L'Opinion Publique* trouveront un avantage en s'adressant à leur magasin pour faire relier leur journal.

Payette & Bourgeault,
No. 250, rue Saint-Paul,
Vis-à-vis la rue Saint-Vincent, Montréal.



Chemin de Fer Intercolonial 1878-79

ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Partant de la Pointe-Lévis.....	8.00 A.M.
" Rivière-du-Loup.....	2.00 P.M.
Arrivant à Trois Pistoles (dîner).....	3.00 "
" Rimouski.....	4.49 "
" Campbellton (souper).....	10.00 "
" Dalhousie.....	10.21 "
" Bathurst.....	12.28 A.M.
" Newcastle.....	2.10 "
" Moncton.....	5.00 "
" St-Jean.....	9.15 "
" Halifax.....	1.30 P.M.

Chars Pullman sur les Trains Express.
Ces trains viennent en connection à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.45 P.M.
Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean.
Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent,
177, rue St-Jacques.
C. J. BRYDGES,
Surintendant-Général des Chemins de Fer
du Gouvernement.

Montréal, 18 nov. 1878.

MATÉRIAUX POUR L'HISTOIRE

La Société Littéraire et Historique invite ceux qui possèdent des documents, lettres, chartes, rapports, M.S.S., inédits sur l'histoire primitive du Canada, de vouloir bien en donner communication au "Comité des Documents Historiques," ou mieux, de rendre la Société dépositaire d'iceux. Une voûte spacieuse et à l'épreuve du feu vient d'être construite sous la bibliothèque pour y déposer les M.S.S. de la Société, ainsi que ceux qui lui seront confiés.

En certains cas, la Société est disposée à acquérir, moyennant finance, certains M.S.S. précieux.

Par ordre du Bureau de Direction,
J. M. LEMOINE, Président.
A. ROBERTSON, Secrétaire.
Soc. Lit. et Hist.

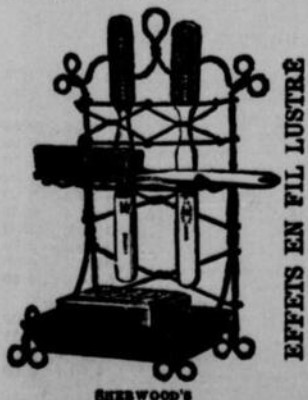
Québec, 24 janvier 1878.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandeliers, Ostensoirs, Ciboires, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Cors, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Métrino, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail, iroire, perle, ambre, coco, jais, grenade, etc.) Cire d'abeille pure, Cierges en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix.

Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes.

A. C. SENEAL & Cie.
Importateurs et manufacturiers,
No. 124, rue Notre-Dame, Montréal.



EFFETS EN FIL LUSTRE
Hullers,
Papiers à éponges,
Porte-brosse et savon,
Vases à céleri et à marinades,
Papiers à cartes de visite, chez
L. J. A. SURVEYER,
524, Rue Craig, Montréal.

"L'INTENDANT BIGOT" PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix : 25 Centimes
Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents
S'adresser à
LA CIE. BURLAND-DESBARATS,
5 et 7, Rue Bleury, Montréal.



Chemin de Fer du Gouvernement DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT
ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit :

Train Express pour Hull à.....	A.M. P.M.
Arrivant à Hull à 2.00 P.M. et 9.00	
Train Express de Hull à.....	9.10 et 4.10
Arrivant à Hochelaga à 1.40 P.M. et 8.40	
Train pour St-Jérôme à.....	4.00 P.M.
Train de St-Jérôme à.....	7.00 A.M.

Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard.
Bureau-Général, No. 13, Carré de la Place-d'Armes.
Bureau des Billets, No. 202, rue St-Jacques.
C. A. STARK, Surintendant-Général.
Agent-Général pour Fret et Passagers.
Montréal, 19 décembre 1878.

"Le seul échantillon de MOUTARDE VÉRITABLE que j'aie jamais analysé." Dr. J. Baker Edwards.

MOUTARDE VERITABLE DE COLMAN

"La fine fleur de la graine de moutarde."

A l'Exposition de Paris, en 1878, la MOUTARDE de COLMAN a obtenu

l'Unique Médaille d'or!

Ce choix doit plaire au public, dont le jugement antérieur a été confirmé par un jury international.

Demandez la Moutarde de Colman en boîtes de fer blanc carrées.

WILLIAM JOHNSON, 28, rue St. François-Xavier MONTREAL.

Boîte 888, Bureau de Poste.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH NOUVELLES PUBLICATIONS.

AU PIED DE L'AUTEL, par l'auteur des *Paillettes d'Or*.

- I. Un quart d'heure devant le Saint Sacrement.
- II. Une heure devant le Saint Sacrement.
- III. Prière à Jésus dans l'Eucharistie.

Jolie brochure in-32. Prix, 3cts; la douzaine, 30cts; le cent, \$2.00.

LES PIEUX SOUVENIRS DU FOYER CHRETIEN, par le même auteur, même format, même prix.

ALMANACH DES AMES DU PURGATOIRE pour 1879, renfermant un tableau d'indulgences pieuses et un calendrier franciscain. Prix, 5cts.
En vente chez

CADIEUX & DEROME, 207, RUE NOTRE-DAME, 207, MONTREAL.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS
ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.
9-19-52-189

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin.
Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa.
500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00
même par la poste.....\$1.20
S'adresser à
LA CIE. BURLAND-DESBARATS,
5 et 7, Rue Bleury, Montréal

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.
1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartoné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine.—et frais de port.
Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches), Cartoné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.
S'adresser à
LA CIE. BURLAND-DESBARATS,
5 et 7, Rue Bleury, Montréal.



Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Le temps pour recevoir les soumissions pour les sections entre le lac Supérieur et la Rivière-Rouge, est prolongé jusqu'à MIDI

Mercredi, 15 Janvier 1879.

Le temps pour recevoir les soumissions pour les sections dans la Colombie Anglaise est prolongé jusqu'à

Mercredi, 12 Février 1879.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de l'ingénieur-en-chef, Ottawa.
(Par ordre) F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 19 déc. 1878.

Autre prolongation de temps

Le temps pour recevoir les soumissions pour les sections entre le lac Supérieur et la Rivière-Rouge est prolongé jusqu'à midi, JEUDI, le 30 JANVIER 1879.
(Par ordre) F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 7 janvier 1879.

Musique Nouvelle!

ROMANCES FRANCAISES.

Après l'hiver.....	50 centimes.
A ma fenêtre.....	50 "
Branche d'aubépine.....	40 "
Blanche colombe.....	35 "
La Bouquetière de Marly.....	25 "
Le banc de pierre.....	50 "
Clair de lune.....	50 "
Confiance.....	50 "
Les deux Mères.....	35 "
Enfants d'un jour.....	50 "
Enfants et fleurs.....	35 "
Fleurs de souvenir.....	50 "
L'heure attendue.....	50 "
Jean Mathurin.....	30 "
Lisette, vous n'en saurez rien.....	50 "
Rose.....	50 "
Sous d'autres cieux.....	50 "
Une larme.....	25 "

VALES POUR PIANO.

Céleste.....	60 centimes.
La boulangère a des écus.....	60 "
Créole.....	60 "
Carmen.....	60 "
Femmes et fleurs.....	60 "
Le Fleuve d'or.....	60 "
Madame l'archiduc.....	60 "
La timbale d'argent.....	60 "
Valse du rire.....	80 "

En vente chez

A. LAVIGNE,

Éditeur de musique,

Importateur de pianos et harmoniums,
25, rue Saint-Jean. (Banque d'Épargne), Québec.

REMÈDE SPÉCIFIQUE DE GRAY



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franco de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

La Compagnie de Médecine de Gray, Windsor, Ont.

Vendu à Montréal, en Canada et aux États-Unis par tous les Pharmaciens.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui combine une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.
Les termes sont comme suit :
L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.
Les samedis, elle se ferme à midi.
Le programme des études est comme suit :

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute mer; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice-voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

F.-G. MARCHAND,

Secrétaire de la Province de Québec.

94-52-168

AVIS!

The Scientific Canadian

AND
PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes.

TELLE QUE
HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE,
JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES,
OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AIGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix : Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,
5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.